



HAL
open science

**La vie au Bouchet (hameau de Verrières-en-Forez)
observée à partir du mariage d'Antoine Vernet et
Françoise Laurent le 15 janvier 1844**

Didier Vernet

► **To cite this version:**

Didier Vernet. La vie au Bouchet (hameau de Verrières-en-Forez) observée à partir du mariage d'Antoine Vernet et Françoise Laurent le 15 janvier 1844. Histoire. 2020. dumas-03120116

HAL Id: dumas-03120116

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03120116>

Submitted on 25 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Université de Nîmes
Année scolaire 2019-2020

DU Généalogie et Histoire des Familles

**La vie au Bouchet
(hameau de Verrières-en-Forez)**

**observée à partir du mariage
d'Antoine Vernet et Françoise Laurent
le 15 Janvier 1844**

Mémoire individuel : Généalogie d'une famille et histoire d'un village

Par Didier Vernet

sous la direction de Stéphane Cosson

Sujet du mémoire :

La recherche concernera un couple central marié entre 1833 et 1842, en justifiant, dès l'introduction, si on s'écarte légèrement de ces dates, les raisons de ce choix. L'étude présentera le couple, les frères et sœurs ; elle remontera trois générations au-dessus, en indiquant à nouveau les frères et sœurs ; elle décrira aussi tous les enfants et petits-enfants de ce couple central.

Le mémoire devra inclure une histoire de la commune, en s'attachant à la période XVI-XXIe siècles. On s'évertuera à chercher au moins un document de chacun des types suivants : Cadastre, Recensement, Notaire, Armée, Hypothèques, Successions, Etat-civil (NMD), Archives Religieuses (BMS).

Le rendu comprendra un mémoire rédigé et un arbre généalogique fourni au format Gedcom.

Sommaire :

Introduction

Chapitre 1 : Généalogie familiale

Chapitre 2 : Le village de Verrières-en-Forez

Chapitre 3 : La vie municipale

Chapitre 4 : L'empreinte religieuse

Chapitre 5 : La maison et les terres

Chapitre 6 : L'Armée

Conclusion

Annexes

Je soussigné, Didier Vernet, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécifiquement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou en partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

Introduction :

Le défi de ce mémoire s'exprime simplement : choisir un couple, construire l'arbre généalogique autour de ce couple, à la fois en ascendance et descendance, et enfin étoffer cela par des éléments d'histoire familiale et d'histoire du village. Mais, arrêtons nous d'abord un instant sur les intentions sous-jacentes : Il y a la recherche de complétude, retrouver tous les descendants sur 2 générations, par exemple. C'est aussi le parti-pris d'exploiter, de la façon la plus exhaustive possible, les différentes sources d'information, pour donner un peu de vie autour du strict arbre généalogique. Une autre dimension qui m'interpelle est l'esquisse d'une histoire du village, se focalisant autant sur les lieux que sur les personnes. Enfin, la dernière exigence est d'observer la démarche méthodologique de recherche, dans la perspective de transmission de ce savoir-faire.

En fonction de tous ces éléments, l'identification du couple central du mémoire s'est imposé comme une évidence. Intellectuellement, le choix fait il y a 25 ans par Alain Corbin lorsqu'il a écrit «Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot»¹ d'écrire l'histoire d'un individu inconnu, sélectionné au hasard, est très séduisant. Son utilisation systématique des différentes sources disponibles et sa focalisation sur la vie quotidienne est une référence fondamentale qui va être le modèle de mon travail. Par contre, le temps limité disponible pour ce mémoire et l'angoisse de ne pas avoir de matière intéressante à formaliser m'empêchent de laisser faire le hasard et m'incitent à privilégier une approche diamétralement opposée : choisir un couple que j'avais étudié au tout début de mes recherches généalogiques, lorsque j'étais adolescent. Il s'agit du couple formé par Antoine Vernet et Françoise Laurent, qui se sont mariés le 15 Janvier 1844, à Verrières-en-Forez.

Je choisis de m'écarter de 13 mois de l'intervalle de dates préconisé pour plusieurs raisons. D'abord, je vais avoir l'opportunité de reprendre avec méthode ce que j'avais trouvé, un peu la fleur au fusil, sachant que la façon de chercher a considérablement changé par rapport à ces années 1970, où j'allais consulter les registres d'état-civil à la mairie du village de Verrières. Ensuite, la maison de la famille, dans le hameau du Bouchet, qui, selon la légende familiale, aurait été construite dans ces mêmes années 1840 par Antoine et son frère Jean-Marie, qui était prêtre, est désormais mon lieu de résidence régulier. Je suis très curieux de voir comment on peut comprendre l'histoire d'une maison. Enfin, je sais qu'Antoine, comme son père, son grand-père, et aussi son fils, ont été élus au conseil municipal du village et j'imagine que je vais pouvoir trouver des informations intéressantes faisant le lien entre l'histoire de la famille et l'histoire du village de Verrières-en-Forez.

Les circonstances vont un peu perturber ce plan de travail, avec la fermeture de l'Université et de tous les sites d'archives, le 16 Mars 2020, à cause de l'épidémie de Covid-19. Les recherches de documents dans les sites d'archives sont interrompues pendant 3 mois et seuls les documents accessibles sur Internet sont disponibles. Ce mémoire est la synthèse, en date de l'été 2020, de mes connaissances sur Verrières et cette famille particulière, en fonction des documents qui ont été accessibles. Il reste des points en suspens, des hypothèses à vérifier, dont une partie pourra être éclaircie avec des recherches complémentaires. Mais n'est-ce pas là le propre de toute recherche en archives, de pouvoir être complétée ? Et il restera toujours une part d'ombre, les archives, aussi riches soient-elles, ont leurs lacunes.

1 « Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot », Alain Corbin, Editions Flammarion, 1998

Chapitre 1 :

Généalogie familiale

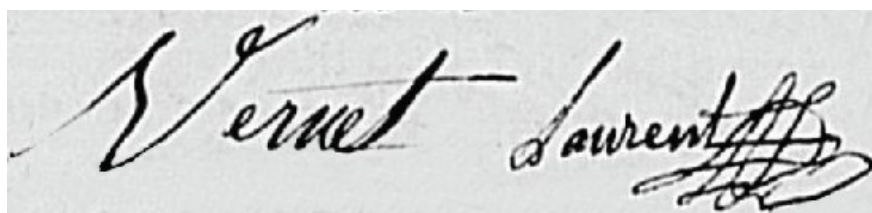
1. Le mariage du couple central : Antoine Vernet et Françoise Laurent

Ce lundi 15 Janvier 1844, à la mairie du village de Verrières, il est une heure de l'après-midi quand Antoine Vernet et Françoise Laurent se présentent devant Monsieur le Maire, Antoine Lafond. Le maire n'hésite pas du tout à inscrire dans la marge, de sa plus belle écriture, comme nom de l'époux "Vernet", alors qu'il rédige l'acte en le nommant "Vernay". Le chercheur en généalogie doit tenir compte des variantes orthographiques, au cours du temps, et même dans un même acte ! De même, la mariée est ici dotée de tous ses prénoms, Anne Marie Françoise, son prénom d'usage ayant vraisemblablement été Françoise, et c'est en tous cas ainsi que je l'appellerai désormais. A nouveau, le prénom doit être considéré avec précaution, lorsqu'il s'agit de juger d'une filiation.

L'acte de mariage², en ce milieu du 19e siècle, est bien écrit et très documenté. On y apprend qu'Antoine est âgé de 29 ans, né à Verrières le 20 Janvier 1815. On découvre que son père est mort très peu de temps après sa naissance, le 14 Mai 1815, et que sa mère, Claudine Raynaud, est remariée avec Jean Seguin. Ils sont tous propriétaires, cultivateurs au hameau du Bouchet. En consultant le relevé de recensement de 1841³, qui est le premier disponible pour la commune de Verrières, on a la confirmation que le foyer qui habite au Bouchet est strictement composé, à cette date, d'Antoine, de sa mère Claudine et de son beau-père. On constate qu'ils emploient deux domestiques (un garçon et une fille, mais les âges ne sont pas indiqués sur ce premier recensement).

La mariée, Anne Marie Françoise Laurent, vient de la commune voisine, Bard, et plus précisément du hameau du Maissonny, situé à 4 kilomètres du Bouchet, une petite heure de marche à pied, certainement le mode de locomotion de référence à l'époque. Elle a encore ses deux parents, qui l'ont accompagnée à la mairie de Verrières. On note une différence de formulation entre le marié, qui est déclaré "majeur et libre et du consentement de sa mère ici présente" et la mariée qui est "majeure et libre mais sous néanmoins du consentement de ses père et mère ici présents et consentant". La majorité de la femme serait-elle moins forte que celle de l'homme ?

Les quatre témoins requis pour le mariage sont des habitants du bourg de Verrières, aucun ne semblant parent des époux. Notons enfin qu'aucune des femmes présentes (ni la mariée ni les mères des époux) ne signe, alors que tous les hommes savent le faire, certains avec élégance (ci-dessous la signature d'Antoine Vernet et de son beau-père).



2 Une copie de cet acte est en Annexe I.

3 Source : AD42, recensement 1841, page 4/25.

2. Les parents d'Antoine Vernet

En généalogiste impatient de remonter le fil des générations, la tentation est grande d'aller consulter derechef les registres de 1815, pour retrouver la naissance d'Antoine Vernet, en Janvier, et le décès de son père, Jean, en Mai.

Prenons plutôt le temps d'un détour par les tables décennales, qui vont nous donner une vue rapide des naissances Vernet à Verrières de cette époque, parmi lesquels les frères et sœurs d'Antoine et aussi nous permettre de trouver rapidement la date de mariage de ses parents.

La table décennale des naissances 1813-1822 fournit les naissances suivantes :

1	Pierre le 17 Juillet 1814	(p 153/193, fils de Mathieu et Toussainte Béalem)
2	Anne le 23 Mars 1815	(en fait Anne Marnat p 8/126)
3	Antoine le 20 Janvier 1815	(notre de-cujus ⁴)
4	Marie le 7 Février 1816	(p 64/126, fille de Mathieu et Toussainte Béalem)
5	Pierre le 6 Décembre 1817	(p 113/126, fils de Mathieu et Toussainte Béalem)
6	Mathieu le 12 Avril 1819	(p 54/109, fils de Mathieu et Toussainte Béalem)

Celle des naissances 1803-1812 en fournit quelques unes supplémentaires :

7	Georges le 15 Floréal an 12	(p 29/117, fils de Jean et Claudine Raynaud)
8	Benoîte le 9 Mai 1806	(p 90/117, fille de Jean et Claudine Raynaud)
9	Jean-Pierre le 30 Mars 1808	(p 38/153, fils de Jean et de Claudine Raynaud)
10	Jean-Marie le 1er Février 1811	(p 4/193, fils de Jean et Claudine Raynaud)
11	Antoine le 12 Août 1811	(p 10/193, fils de Mathieu et Toussainte Béalem)

Il a été noté, sur la droite de la liste ci-dessus, les vérifications faites dans les registres d'état-civil proprement dits, pour identifier les véritables frères et sœurs d'Antoine. On constate qu'il y a deux couples Vernet qui ont des enfants sur cette période à Verrières.

A nouveau, le généalogiste doit se méfier : la naissance n°2 est enregistrée, dans la table décennale et dans le répertoire situé à la fin du registre d'état-civil, sous le nom d'Anne Vernet, alors que l'acte concerne Anne Marnat. On peut imaginer que le rédacteur du répertoire a été ému par le souvenir de son prédécesseur, Jean Vernet, mort peu de temps après avoir enregistré cet acte de naissance. L'erreur s'est ensuite propagée à la table décennale construite à partir du répertoire. Le généalogiste doit donc aussi prendre en compte les imperfections des données sources.

Avant 1803, en l'an 12, il n'y a pas de table décennale qui nous soit parvenue pour Verrières. Mais, à la fin de chaque registre, on trouve un répertoire des naissances, mariages et décès. En étant vigilant à ne pas omettre l'an 11, qui est inclus dans le registre 1802-1806, on trouve encore une naissance qui nous concerne :

12	Benoîte le 8 germinal an 10	(p 72/97, fille de Jean et Claudine Raynaud)
----	-----------------------------	--

4 De-cujus : terme de généalogistes pour désigner le personnage principal étudié.

Comme on parcourt les registres détaillés, on constate que cette enfant meurt peu de temps après sa naissance, puisqu'on trouve son acte de décès, le 4 prairial an 10⁵.

Enfin, on découvre l'acte de mariage de Jean Vernet et Claudine Raynaud⁶, le 10 nivôse an 9, où au prix d'un réglage fin de la luminosité et du contraste de l'écran d'ordinateur, on arrive à déchiffrer le texte suivant :

"Cejourd'huy dix nivôse an neuf de la République française, pardevant nous Pierre Claveloux maire de la commune de Verrières, autorisé à recevoir les actes de naissance, mariage et décès des citoyens, sont comparus d'une part le citoyen Jean Vernet, âgé de vingt neuf ans neuf mois, cultivateur domicilié au dit lieu du Bouchet même commune, fils légitime de vivant Pierre Vernet, propriétaire audit lieu, et de défunte Simone Rival. D'autre part Claudine Raynaud âgée de vingt deux ans cinq mois, fille légitime de vivant Mathieu Raynaud et d'Antoinette Guillet, cultivateur domicilié au lieu de Frédiiffond, commune de Lérigneux, département de la Loire, lesquelles procédant l'un et l'autre comme majeurs et qu'elles sont comparues pour contracter mariage, assistés de Pierre Vernet âgé de soixante ans père de l'époux, de Mathieu Raynaud âgé de quarante sept ans père de l'épouse, de Jacques Coste âgé de quarante deux ans cultivateur audit lieu du Bouchet, commune dudit Verrières, oncle par alliance à l'épouse et de Jean Clépier, âgé de quarante six ans, cultivateur au bourg de Verrières oncle par alliance de l'époux lecture faite de l'acte de naissance de Jean Vernet qui est né le huit avril mil sept cent soixante onze et de l'acte de naissance de l'épouse qui est née le sept avril mil sept cent soixante dix huit, de l'acte de décès de Simone Rival décédée le huit germinal an cinq de la République française, lecture faite des actes de publication de mariage, l'un signé de nous, l'autre signé de Jacques Garassus maire de la commune de Lérigneux sans opposition quelconque, les parties ayant déclaré chacune d'elles séparément qu'elles attendent (sic) se prendre mutuellement pour époux Nous maire susdit chargé de faire les fonctions d'officier publique de l'état civil, ai prononcé selon la loy que lesdits Jean Vernet et Claudine Raynaud étaient unis en vrai et légitime mariage. Donc et du tout avons dressé le présent acte en présence des témoins ci-dessus dénommés lesquels ont signé avec nous, l'épouse a déclaré ne le savoir faire de ce enquis. Fait ainsi le jour et an que dessus."

Au bout de cette recherche, décrite ici volontairement de manière très détaillée, on pourrait décider de passer immédiatement à la génération au-dessus, et itérer le processus. Ce serait passer à côté d'informations qui n'apparaissent pas directement dans les actes, par omission volontaire ou par simple oubli. C'est ainsi qu'en flânant un peu plus dans ces registres, on va découvrir que Jean Vernet est veuf et a une petite fille, lorsqu'il épouse Claudine Raynaud. On aurait pu s'attendre à ce que ce statut de veuf soit indiqué dans l'acte de mariage ci-dessus.

5 Source : AD42, Registre d'état-civil 1798-1802, page 94/97.

6 Source : AD42, Registre d'état-civil 1798-1802, page 53/97.

Le 7 ventôse an VI⁷ (soit le 26 Février 1798), Jean Vernet a épousé Paule Drutel, jeune fille de 19 ans du hameau qui porte le même nom de Drutel, tout proche du Bouchet. Et le 18 vendémiaire an VIII⁸ (soit le 10 Octobre 1799) à 8 heures du soir, leur petite fille Marguerite naît dans leur maison du Bouchet. Le lendemain, le père va déclarer la naissance à l'officier public de la commune accompagné des deux grand-pères.

Tristement, les trois mêmes se retrouvent à nouveau devant le même officier public le 20 brumaire suivant⁹ (soit le 11 Novembre) pour déclarer le décès de la jeune mère, Paule Drutel, tout juste âgée de 21 ans, survenu la veille à 9 heures du soir. On peut imaginer que la cause du décès est liée aux suites de l'accouchement, comme cela était fréquent.

3. Les frères et sœurs d'Antoine Vernet

Marguerite, enfant de Jean et de Paule Drutel, grandit avec ses demi-frères et sœurs, dans la maison du Bouchet. Comme sa mère, elle va se marier très jeune, puisqu'elle épouse Etienne Arthaud, un cultivateur du hameau voisin du Pleynet, le 8 Janvier 1818¹⁰, âgée de 18 ans. C'est Antoine Drutel, son grand-père maternel, seul survivant de ses parents et grand-parents, qui lui donne son consentement. Et le 2 Octobre 1819¹¹, elle meurt à son tour, à 20 ans. S'agit-il d'un accouchement tragique ? Il n'y a pas d'indication de naissance. Donc, même si le parallélisme des destins de la mère et de la fille pourrait le laisser imaginer, rien ne permet d'être affirmatif.

En plus de sa demi-sœur Marguerite, Antoine Vernet a donc eu 3 frères et 2 sœurs. Mais, peu ont atteint l'âge adulte. Le premier enfant de Jean Vernet et Claudine Raynaud, Benoîte, est morte à l'âge de 1 mois, le 4 prairial an X (soit le 24 Mai 1802). L'enfant suivant, Georges, meurt au bout de 10 mois, le 19 germinal an XIII (soit le 9 Avril 1805).

Benoîte, née le 9 Mai 1806, est restée longtemps une énigme. Elle n'apparaît plus dans les tables d'état-civil de Verrières. Les pistes explorées comprennent la recherche d'un mariage ou d'un décès dans les tables décennales de Verrières. Des registres de publications de mariage conservés à Verrières, pourraient indiquer un mariage dans une autre commune. C'est un échec là aussi, même si un doute persiste, puisque certaines années, les publications de mariage ne sont pas conservées. Enfin, la consultation des archives de l'enregistrement donne la liste des héritiers de Jean en 1815. Cet enregistrement de la succession est en annexe II. Seuls Jean-Pierre, Jean-Marie, Antoine et Marguerite sont listés. On peut donc en conclure avec certitude que Benoîte est morte dans son enfance et, en tous cas, avant 1815. La date et le lieu de son décès restent encore indéterminés.

L'enfant suivant, Jean-Pierre, naît le 30 Mars 1808 et meurt à l'âge de 12 ans, le 15 Juillet 1820.

Puis Jean-Marie naît le 1er Février 1811. C'est le seul enfant, avec Antoine, qui atteint l'âge adulte, puisqu'il meurt dans son domicile du hameau du Bouchet, le 21 Janvier 1882. Son neveu Pierre, l'un des fils d'Antoine, déclare son décès, et on y apprend que Jean-Marie a été prêtre.

7 Source : AD42, Registre d'état-civil 1793-1798, pages 91&92/97.

8 Source : AD42, Registre d'état-civil 1798-1802, pages 21&22/97.

9 Source : AD42, Registre d'état-civil 1798-1802, pages 34&35/97.

10 Source : AD42, Registre d'état-civil 1818-1820, page 4/109.

11 Source : AD42, Registre d'état-civil 1818-1820, page 64/109.

Ainsi, la lecture des registres d'état-civil dresse un tableau bien sombre de l'enfance d'Antoine, avec la mort du père, le départ puis la mort de la sœur aînée, Marguerite, puis celle d'un frère, tout cela avant qu'Antoine atteigne l'âge de 5 ans. La légende familiale raconte qu'Antoine et son frère Jean-Marie, le paysan et le prêtre, ont construit ensemble deux nouvelles maisons mitoyennes et communicantes, plus tard dans le hameau. La cellule familiale s'est trouvée rétrécie brutalement autour de Claudine, leur mère, et de ces deux garçons, à partir de 1820.

Pour assurer le fonctionnement de la ferme, on imagine que Claudine Raynaud, la veuve d'Antoine, a dû faire appel à des hommes des environs pour les travaux agricoles. Les recensements, disponibles à partir de 1841, montrent que la famille a régulièrement recours à des domestiques, comme appoint de main d'œuvre. Est-ce déjà le cas sous le Premier Empire ? Il n'y a pas de recensement nominatif pour le confirmer. Il est fort probable que ce soit vrai après la disparition de Jean, le père d'Antoine, en 1815. Peut-être est-ce l'un d'eux qui change de statut, le 18 Février 1822 ? Ce jour-là, Claudine Raynaud se remarie avec Jean Seguin, "cultivateur à Verrières depuis plusieurs années". Elle a 43 ans, lui en a 24.

Le 20 Novembre 1846, Jean Seguin meurt dans la maison « de sa femme au lieu du Bouchet ». C'est Antoine qui va déclarer le décès, le lendemain. On notera que, même après plus de 20 ans de mariage et malgré la prépondérance masculine très forte à cette époque, Jean Seguin est toujours considéré comme hébergé par sa femme, à son décès.

Quatre ans plus tard, Claudine Raynaud meurt le 23 Novembre 1850, à l'âge de 74 ans. (L'officier d'état-civil donne à Antoine 46 ans au lieu de 36, dans l'acte de décès.) Claudine aura eu l'opportunité de voir naître ses petits-enfants, dans les dernières années de sa vie, comme on le verra plus loin. Mais tournons-nous maintenant vers la famille de sa belle-fille, Françoise Laurent.

4. La famille de Françoise Laurent

Françoise Laurent est née dans le hameau du Maissonny, sur la commune voisine de Bard. Tous ces villages font partie des collines qui dominent la plaine du Forez et la ville de Montbrison. Ces collines sont structurées par une série de rivières qui descendent parallèlement du sommet des Monts du Forez vers la plaine. Sur un plateau situé vers l'altitude de 700 à 900 mètres, un village s'est formé dans chacune de ces vallées. Au-dessus de cette altitude, un étage de forêts précède le sommet de la chaîne de montagnes, orientée du nord au sud, parallèle au fleuve Loire, qui traverse la plaine du Forez. Cette région donne une impression de géographie très structurée que les foréziens du 19ème pouvaient sans doute percevoir.

Le hameau du Bouchet à Verrières est situé sur le bord du plateau, surplombant la plaine dans un paysage dégagé, avec l'horizon qui porte loin, vers l'Est, jusqu'à l'autre extrémité de la plaine et les Monts du Lyonnais. Par temps clair, il arrive qu'on aperçoive les sommets enneigés des Alpes, au loin. A l'inverse, le hameau du Maissonny, dans la vallée suivante de Bard, est collé à la lisière de la forêt qui va escalader la montagne. Le paysage y est donc plus refermé et il faut descendre jusqu'au bourg de Bard en contrebas pour avoir la même impression de surplomb sur la plaine. Cette

perception du paysage a été bien exprimée par un chanteur contemporain, Michael Furnon (du groupe Mickey-3D), originaire de cette région, dans la chanson « Les lumières sur la plaine ». Certes, l'éclairage public qui a explosé à la fin du XXe siècle a transformé en véritables illuminations le point de vue que les regards du XIXe pouvaient capter.

Françoise Laurent naît le 14 Octobre 1816, dans la ferme familiale, dans le hameau du Maisonnny. Elle est le deuxième enfant de Pierre Laurent et d'Anne Marie Antoinette Béalem. Ce couple aura une grande famille de 11 enfants. Un seul meurt en bas âge, à 13 mois. Ils sont 9 à atteindre l'âge de 60 ans, 5 à dépasser 70 ans et le plus vieux mourra à 84 ans. Quel contraste avec la famille d'Antoine !

En détail, la composition de la famille est la suivante :

- L'aîné, Mathieu Pierre naît le 27 Juin 1815. Il se marie dans le village voisin de Lérigneux avec Marie Blanc le 21 Avril 1850, à 34 ans. Il est cultivateur dans le hameau de Girard, tout proche du Maisonnny à Bard, où il meurt le 2 Décembre 1888, à 73 ans. Il a un enfant.
- L'enfant suivant est donc Anne Marie Françoise, la femme d'Antoine Vernet. Elle se marie à 27 ans et meurt à 64 ans, le 9 Novembre 1880.
- Anne Marie Antoinette naît le 15 Février 1819. Elle se marie à Roche-en-Forez, à 31 ans, avec Antoine Giraud qui est cultivateur au bourg de Roche. Elle a deux enfants et meurt le 11 Mai 1893, à Roche, à l'âge de 74 ans.
- Claude naît le 13 Septembre 1820. Il se marie le 4 Août 1878, à 57 ans, avec Anne Griot. Ils auront un enfant. Il est cultivateur dans la maison familiale du Maisonnny, où il meurt le 23 Avril 1905, âgé de 84 ans.
- Jeanne Marie naît le 5 Janvier 1822. Elle se marie le 15 Février 1858, à 36 ans, avec Benoît Chaperon, cultivateur du hameau de Mérigneux, sur la commune de Lézigneux. Ils auront une fille qui meurt en bas âge. Elle meurt le 10 Novembre 1900, à Lézigneux, âgée de 78 ans.
- Mathie, ou Mathilde, naît le 11 Février 1824 et meurt à 46 ans, célibataire, le 23 Avril 1870, « au domicile de son frère Claude », dans la maison familiale du Maisonnny.
- Jean Marie Thomas naît le 12 Novembre 1825, non pas au Maisonnny, mais dans le hameau de Girard. Il se marie le 25 Février 1868, à 42 ans, avec Jeanne Vigirie à la mairie du Vème arrondissement de Paris. Il meurt le 21 Août 1899, à 73 ans, à Sury le Comtal.
- Pierre Mathieu naît le 1er Octobre 1827, lui aussi au hameau de Girard. Il se marie le 19 Juillet 1875, à 47 ans, avec Jeanne-Marie Blanc, à Lérigneux. Il est cultivateur au hameau du Fay, à Lérigneux, dans la ferme des parents de sa femme. Ils ont six enfants. Il meurt de pleurésie, le 22 Février 1895 à Lérigneux, âgé de 67 ans.
- Mathieu Pierre naît le 8 Mai 1829, aussi à Girard. Il se marie à 39 ans, le 29 Juin 1868, à Essertines-en-Chatelneuf, avec Marie Bonnefoy. Elle est veuve d'Antoine Laurent, qui était l'oncle de son nouvel époux. Ils n'auront pas d'enfants. Il meurt le 8 Mars 1895 à Essertines.

- Marie Françoise Aubin naît le 28 Février 1831, à nouveau au Maissonny. Elle meurt à 13 mois, le 8 Avril 1832, au Maissonny.
- Enfin, Jean Claude naît le 27 Décembre 1833, au Maissonny. Il se marie le 2 Juillet 1876, à 42 ans, à Bard, avec Antoinette Drutel. Ils ont 5 enfants. Lui aussi est cultivateur au Maissonny. Il y meurt le 14 Avril 1897, âgé de 63 ans.

De cette longue énumération, le premier enseignement est certainement l'impressionnante fécondité de ce couple. A part une exception entre la deuxième et la troisième naissance (lié à un accident?), l'intervalle inter-génésique est constamment inférieur à 24 mois, avec deux cas extrêmes où il est réduit à 16 mois.

Ensuite, Françoise est la seule des enfants à se marier avant 30 ans. Quatre d'entre eux, des garçons, se marient au delà de 40 ans, le cas extrême étant Claude, qui se marie à 57 ans.

L'exploitation familiale centrée sur le hameau du Maissonny devait avoir une dépendance dans le hameau voisin de Girard, puisque les parents changent de domicile pendant la période de 1825 à 1829, avant de revenir à leur domicile d'origine. Parmi les enfants, trois s'installent dans la ferme familiale du Maissonny, avec parmi eux Mathilde restée célibataire. Plusieurs familles vivent ensemble sur la ferme. Les mariages tardifs de Claude et Jean Claude entre 1876 et 1878 montrent aussi qu'il y a, avant cela, une longue période de cohabitation entre frères et sœur célibataires. Le fils aîné s'installe lui dans la dépendance de Girard.

Les autres enfants partent au moment de leur mariage pour devenir cultivateur sur l'exploitation de leur conjoint. C'est le cas de 3 filles, mais aussi de 2 garçons. On peut imaginer que la stratégie matrimoniale devait prendre en compte le besoin de trouver un conjoint permettant de s'établir sur ses terres.

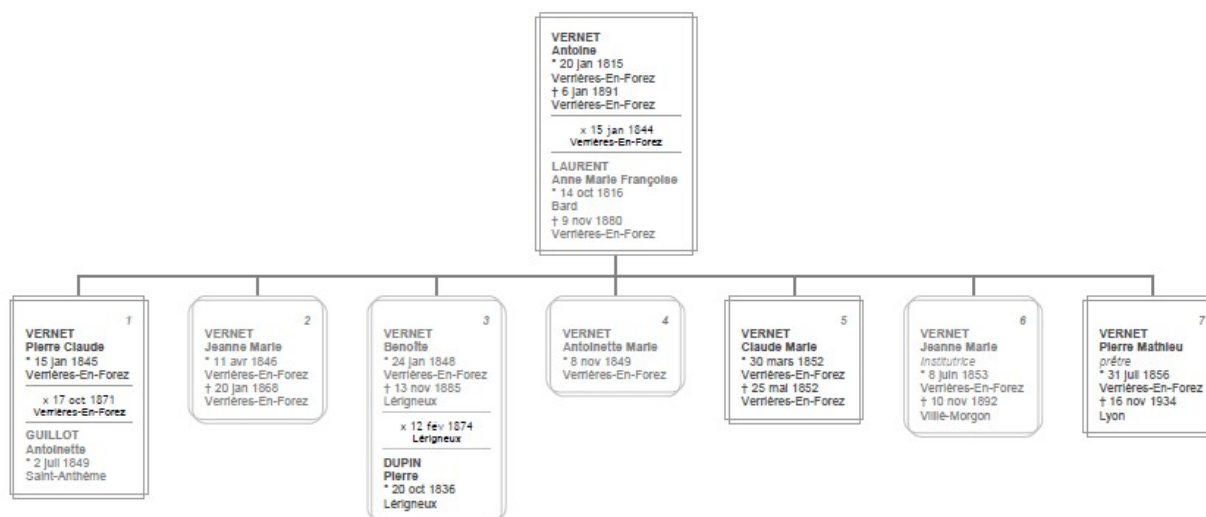
Ensuite, il y a le cas particulier de Jean Marie Thomas qui est le seul à émigrer des collines autour de Bard et à abandonner le métier d'agriculteur. Il devient marchand épicier. On le découvre en Février 1868, épicier mercier au n° 31 de la rue Lacépède, dans le 5ème arrondissement de Paris. Il se marie avec une passementière qui habite tout à côté, chez ses parents, au 101 rue Mouffetard. Au moins, est-ce ce qu'ils déclarent pour leur mariage, sachant qu'ils déclarent, par la même occasion, reconnaître comme leur fils, le petit Pierre Barthélémy, qui est né le 25 Avril de l'année précédente. Le couple va revenir vivre dans le Forez, puisqu'un deuxième enfant, Jean Marie Edmond, naît le 29 Mars 1877 à Montbrison. A cette date-là, le père est épicier rue Grenette à Montbrison. Enfin, un troisième fils, Pierre Marie, naît le 16 Février 1880 à Sury le Comtal, petite ville située à une dizaine de kilomètres de Montbrison. A ce moment-là, Jean Marie Thomas exerce la profession de fabricant d'huile. C'est aussi à Sury le Comtal qu'il meurt, le 21 Août 1899. Il existe encore aujourd'hui à Montbrison un artisan producteur d'huiles, Paul Laurent, dont les étiquettes clament une « maison fondée en 1678 ». Il y a sans doute un lien à établir avec la famille Laurent du Maissonny.

Une dernière remarque concerne le décès de Pierre Mathieu en 1895 à Lérigneux, car la cause du décès, une pleurésie, y est notée. C'est le cas pour pratiquement tous les décès de Lérigneux de cette année 1895, ce qui est exceptionnel. Pour 13 décès, le diagnostic est la diphtérie. Sur les 19 décès enregistrés au total, à part deux cas de personnes âgées (65 et 67 ans) et deux jeunes hommes de 19 ans, tous les autres décès concernent des enfants entre 0 et 11 ans. Pour établir une comparaison, en 1893, il y avait eu 7 décès, 5 en 1894 et 8 en 1896. Il s'agit bien d'une épidémie. En 1895, un érudit, l'abbé Breuil, membre de la Diana (société historique et archéologique forézienne dont le siège est à Montbrison), vient juste d'être nommé curé de cette paroisse. Il fait, en 1898, une communication dans le bulletin de la Diana¹² où il écrit :

« En 1895, une épidémie de diphtérie s'abat sur la paroisse. La science est impuissante à en arrêter le progrès et la célèbre découverte du docteur Roux [inventeur du traitement de la diphtérie par le sérum du cheval] reste elle-même sans résultat. En moins de 4 mois le fléau fait 16 victimes sur une population de 350 habitants à peine. Cette épidémie ne franchit pas les limites de la paroisse ; à Roche, à Bard, à Essertines personne n'en fut atteint, mais la crainte qu'elle inspirait se répandit au delà de ces paroisses. Les populations étaient effrayées par ce qu'on appelait «la peste de Lérigneux». Les habitants des paroisses voisines évitaient notre territoire contaminé. Ceux de la localité ne fuyaient pas devant le fléau, mais ils expédiaient au loin leurs enfants. Le vide et le silence se faisaient dans la paroisse. »

L'abbé Breuil n'hésite donc pas à faire le parallèle avec la grande peste de 1630. Il organise une procession, le 15 Août, jusqu'à la croix de Mondian, que son prédécesseur de l'époque de la grande peste avait fait ériger. Et de conclure qu'après cela, et très certainement grâce à lui, l'épidémie a disparu !

5. Les descendants d'Antoine Vernet et de Françoise Laurent



Lorsque Claudine Raynaud meurt en 1850 au Bouchet, la maison est remplie d'enfants. Les naissances se succèdent. Dès le 15 Janvier 1845, naît Pierre Claude, suivi de Jeanne Marie, le 11 Avril 1846, de Benoîte le 24 Janvier 1848 et d'Antoinette Marie, le 8 Novembre 1849.

12 Source : « La peste et le culte de St Roch à Lérigneux », Abbé Breuil, dans Bulletin de la Diana, tome X, 1898.

Ensuite, le petit Claude Marie, né le 30 Mars 1852, meurt le 25 Mai suivant. Puis, Jeanne Marie naît le 8 Juin 1853. Elle deviendra religieuse sous le nom de « sœur Joseph Antoine » et mourra le 10 Novembre 1892, à 39 ans, à St Joseph en Beaujolais. Un petit cadre souvenir de cette religieuse est resté à la maison du Bouchet :



Cadre-souvenir de Jeanne-Marie (collection privée)

Le dernier enfant d'Antoine et Françoise s'appelle Pierre Mathieu et naît le 31 Juillet 1856. Lui aussi va opter pour la vie religieuse. On reviendra plus longuement sur sa vie de prêtre connue en détail, puisque, peu de temps après sa mort le 16 Novembre 1934, le diocèse de Lyon fit paraître un petit opuscule¹³ en forme d'éloge.

Le fils aîné, Pierre, sera le successeur d'Antoine à la ferme du Bouchet (on l'appellera parfois Pierre Claude, pour le différencier de son frère Pierre Mathieu ; comment faisaient-ils dans la vraie vie ?). Il se marie le 17 Octobre 1871, à Verrières, avec Marie-Antoinette Guillot, originaire du village de St Yvoix, sur la commune de St Anthème, en Auvergne. Ce hameau est situé immédiatement après le col des Limites, qui de tout temps a marqué la frontière entre les provinces de Forez et d'Auvergne. Ils vont avoir 11 enfants :

- Antoine, né le 9 Août 1872 et mort le 11 Mai 1889, à l'âge de 16 ans. Dans son acte de décès, il est noté qu'il est étudiant.

- Marie-Antoinette, née le 25 Février 1874 et décédée le 22 Juin 1894, chez ses parents, célibataire et sans profession.

13 Référence : « Une belle vie de prêtre, M. le Chanoine Vernet », A. Beriat, imprimerie du Diocèse de Lyon, 1935.

- Mathilde, née le 17 Juin 1875. Elle devient religieuse en 1903 sous le nom de sœur Joseph-Antoine tout comme sa tante décédée) et meurt le 17 Février 1950, dans une maison de retraite pour religieux à Vernaison dans le Rhône.

- Antonine, née le 1^{er} Novembre 1876. Elle se marie le 15 Avril 1901 avec Joseph Viallon, un viticulteur du Beaujolais, tout proche de l'endroit où l'oncle d'Antonine est curé. Antonine s'installe chez son mari dans le village de St Lager. Ils auront quatre enfants, Philippe, né en 1903, Pierre né en 1906, Geneviève née en 1908, morte en 1923 à l'hôpital de Pont-de-Vaux, dans l'Ain et enfin Georges né en 1910, mort à 5 mois. Joseph Viallon participe à la Grande Guerre du 9 Août 1914 jusqu'au 2 Janvier 1919. Antonine est morte avant sa fille Geneviève, mais elle figure avec son mari dans le recensement de 1921 à St Lager. Pour l'instant, les recherches de son décès dans les communes environnantes n'ont pas été concluantes. D'après son registre militaire, Joseph Viallon s'installe à Chatillon sur Chalaronne, le 13 Janvier 1923. Il meurt le 16 Mars 1960, à 83 ans, à Bron, dans la banlieue lyonnaise. Leur fils Pierre est ordonné prêtre, le 21 Septembre 1935 à St Jean de Maurienne et donne ses premières messes le lendemain à St Lager, son village de naissance, et à St Joseph en Beaujolais, le village voisin où l'oncle de sa mère, a laissé un souvenir fort. Mais, cette vocation ne surmonte pas l'épreuve du temps, puisqu'il va quitter le sacerdoce et se marier le 17 Février 1962 à Rochebrune, près de Nyons, dans la Drôme avec Hélène Rostaing. Il meurt le 19 Avril 1973 à Grane, toujours dans la Drôme.

- Joseph, né le 5 Mars 1878. C'est lui qui va reprendre le flambeau de la ferme du Bouchet. Il se marie le 6 Novembre 1904, dans le village voisin d'Ecotay, avec Catherine Jay, la fille d'un des fermiers du vicomte de Meaux, dans le domaine de Quérézieux, tout proche du Bouchet. Ils ont un premier enfant, Pierre (1911-1987), mais le deuxième accouchement tourne au drame puisque Catherine meurt en même temps que la petite Laure, le 31 Mars 1914¹⁴. Joseph se remarie, le 14 Mai 1919, avec Claudia Fréry. Ils auront 5 enfants (Célestin, Antoinette, Thérèse, Josette et Joseph). Il meurt le 4 Juin 1940 dans sa maison du Bouchet.

- Jeanne, née le 27 Juin 1879, suit un parcours analogue à sa sœur Mathilde puisqu'elle prend l'habit de religieuse des sœurs St Joseph de Lyon, le 11 Novembre 1901, sous le nom de sœur Marie de Lourdes. Elle devient institutrice dans plusieurs écoles privées tenues par sa congrégation et finira sa carrière en en dirigeant une. Elle meurt, elle aussi à Vernaison, le 29 Mai 1965.

- Pierre Marie, né le 25 Janvier 1881. Lorsqu'il passe le conseil de révision en 1901, il est étudiant ecclésiastique à Lyon et il est définitivement réformé le 16 Avril 1903, pour tuberculose pulmonaire. Il en meurt le 17 Décembre 1903, au Bouchet et sa mère meurt le lendemain.

- Louis, né le 12 janvier 1883. Il se marie à St Etienne le 26 Juillet 1906 avec Marguerite Porte. Ils auront 2 filles. Il effectue son service militaire du 15 Novembre 1904 au 12 Juillet 1907, mais il est réformé en 1911 pour « bronchite spécifique ». Il meurt le 16 Mars 1913 à St Etienne. Il est boulanger puis employé et habite au n° 50 de la rue Ste Barbe à St Etienne. Ses filles iront trouver refuge et ravitaillement à la ferme du Bouchet, pendant la seconde guerre mondiale, au moment où la vie à St-Etienne est particulièrement rude.

- Joséphine, née le 7 Juillet 1884 et morte le 10 Février 1895.

- Pierre Célestin, né le 19 Mai 1886 et mort le 14 Octobre 1918, sur un champ de bataille, près d'Ypres en Belgique. On évoquera son destin aux Armées dans un chapitre suivant.

14 Source : AD42, Tables décennales 1913-1922, pages 3 & 5/5. L'enfant, qui naît le 25 et meurt le 30 Mars, est nommée Laure au cimetière et Mathilde Laurence à l'état-civil.

- enfin Laurence, née le 24 Septembre 1889. Elle se marie le 14 Novembre 1920 avec Jacques Jay, qui est un blessé de guerre, amputé d'une jambe et qui doit se reconvertir en employé de banque. Ils vont s'installer à Paris, rue de Bel-Air, près de la place de la Nation. Ils ont deux garçons qui feront souche et une fille qui meurt jeune après avoir entamé une vocation religieuse. Laurence meurt le 4 Juillet 1965 à Paris, et est enterrée, comme son mari, à Verrières.



Pierre Claude Vernet et Marie Antoinette Guillot
(Collection privée)

On a vu que Marie-Antoinette Guillot décède le 18 Décembre 1903, au lendemain de la mort de son fils séminariste. Quant à Pierre Claude, il meurt le 1^{er} Mars 1916, ayant vécu le début de la première guerre mondiale, dans laquelle un de ses fils est engagé. En 1897, « étant malade mais jouissant de ses facultés intellectuelles », il rédige un testament¹⁵ où il lègue à son fils Joseph Antoine « le quart de tous les biens que je délaisserai, à la condition de n'en jouir qu'à sa majorité. Dans ce quart seront compris tous mes bâtiments du Bouchet suivant l'estimation qui en sera faite à l'époque du partage. Comme condition à ce legs je veux que Marie Antoinette Guillot ma femme conserve la jouissance pendant son vivant de la partie haute de mes bâtiments ou de ma maison d'habitation à prendre du côté du nord. Je lui lègue au besoin l'usufruit de cette partie de ma maison ».

En marge, il ajoute : « Je désigne pour être en charge de tuteur de mes enfants mineurs M. l'abbé Pierre Mathieu Vernet mon frère, prêtre desservant la paroisse de St Joseph en Beaujolais ».

15 Source : AD42, antenne de Montbrison, Archives notariales François Xavier Rony, 1897, folio 391. Ce testament est en annexe III.

En revenant aux différents enfants d'Antoine et de Françoise, après l'aîné Pierre, la première fille, Jeanne Marie, est systématiquement appelée Marie dans les recensements successifs. Elle meurt le 20 Janvier 1868, au Bouchet.

La fille suivante, Benoîte, se marie le 12 Février 1874 à Lérigneux, avec Pierre Dupin, un cultivateur du hameau de Dovézy, de 11 ans son aîné. Ils ont 6 enfants :

- Claude, né le 30 Novembre 1874, se marie à Lérigneux le 2 Janvier 1901, avec Antoinette Rage. Il fait son service militaire dans le 7^{ème} régiment du Génie de Novembre 1895 à Septembre 1898. Il est rappelé en 1914 et meurt au combat le 23 Juillet 1915, dans la forêt d'Apremont. Il est charpentier et habite au hameau « Chez le Gras », à Bard, un village limitrophe, aux portes de la ville de Montbrison, à partir de 1907. Auparavant, en Novembre 1905, ils ont des jumeaux, Pierre et Jean, au hameau du Chambon, aussi à Bard, où ils sont cultivateurs.

- Antoine, né le 26 Juin 1876, se marie à Lérigneux le 27 Janvier 1904, avec Anne Gourbeyre. Auparavant, lors du recrutement militaire, il est d'abord ajourné en 1897 pour faiblesse, puis incorporé dans le 16^e régiment d'Infanterie le 14 Novembre 1898 et renvoyé en disponibilité dès le 20 Septembre 1899. Il est rappelé dans son corps d'armée le 7 Août 1914, puis réformé le 25 Février 1915, à cause d'une hernie crurale au côté droit. Il reçoit d'ailleurs une pension d'invalidité permanente, au taux de 10 %, pour cette infirmité. Il est à la fois cultivateur et maçon. Il meurt en 1949, après avoir eu 5 enfants.

- Marie Antoinette, née le 23 Avril 1878 à Lérigneux.

- Pierre, né le 16 Février 1880, meurt le 24 Octobre 1903, au domicile familial à Dovézy, hameau de Lérigneux.

- Jean Pierre Antonin, né le 10 Avril 1883 à Lérigneux, meurt le 25 Mars 1885.

- Antonine, née le 26 Octobre 1885 à Lérigneux, y meurt le 27 Mai 1886.

Benoîte meurt peu après cette dernière naissance, le 14 Novembre 1885, à l'âge de 37 ans. Son mari, Pierre Dupin, se remarie le 29 Février 1892 avec Catherine Barrier et est toujours en vie à la mort de son fils en 1903.

Il reste une dernière fille de notre couple principal, Antoinette, née en 1849. Elle est présente dans les recensements, demeurant à la ferme du Bouchet jusqu'en 1876. Cette année-là, elle a 27 ans, ses parents sont toujours vivants tous les deux. Son frère, Pierre Claude, partage la responsabilité de la ferme ; il est marié et a déjà quatre enfants. Dans les autres recensements, il y a généralement deux domestiques, un garçon et une fille. Ici, seul le jeune Jean-Louis Masson, 15 ans, est employé à la ferme. C'est donc clairement Antoinette qui tient la place de la domestique.

Lors du recensement suivant, en 1881, les choses ont bien changé. Pierre est clairement le chef de famille. Avec Marie-Antoinette, sa femme, ils ont désormais 7 enfants avec eux. Françoise Laurent, la mère, est morte, l'année précédente, le 9 Novembre 1880. A la fin de la liste des personnes du foyer, on trouve désormais Antoine, le père, et son frère Jean-Marie, le prêtre qui s'est retiré à Verrières, alors qu'il ne figurait jamais sur les précédents recensements. Il y a enfin, à nouveau deux

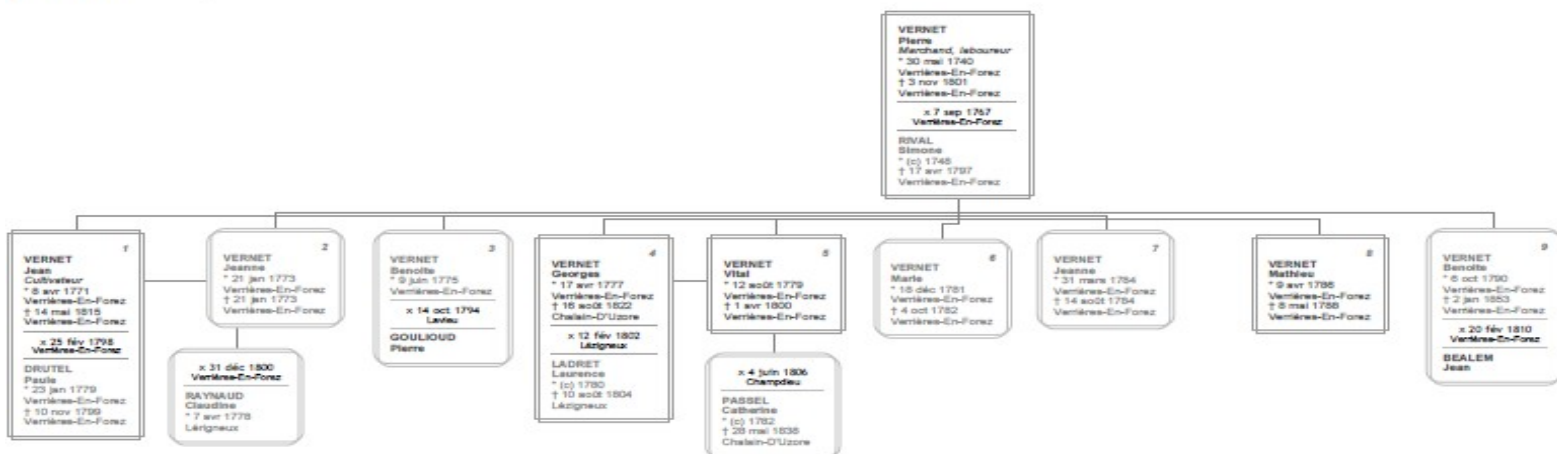
domestiques, Claude Clavelloux, 18 ans et Marguerite Marelle, 19 ans. Alors, qu'est devenue Antoinette entre-temps ? Mystère. Il n'y a pas de décès, ni de mariage. Les publications de mariages ne sont plus conservées, à cette date. La méthode suivante de recherche est la technique de l'escargot, qui fait rechercher un mariage ou un décès dans les communes voisines, puis de plus en plus éloignées. Pour l'instant, ce n'est pas probant. Rien à Bard, Lérigneux, Lézigneux, Ecotay, Roche, Moingt, ni Montbrison. L'enquête continue donc.

6. Les grand-parents d'Antoine : Pierre Vernet et Simone Rival

Dans la recherche de généalogie ascendante, nous avons laissé le père d'Antoine, Jean Vernet, à son premier mariage avec Paule Drutel en 1798, le 7 ventôse an VI exactement, puisqu'on est au cœur de la période d'usage du calendrier révolutionnaire. A 26 ans, il est l'aîné de la famille, qui occupe une des deux fermes du hameau du Bouchet. Sa mère, Simone Rival qui est née dans cette ferme, vient d'y mourir, l'année précédente, le 8 germinal an V (28 Mars 1797), tout juste âgée de 48 ans.

Pierre et Simone ont eu 9 enfants :

Descendance de
VERNET Pierre



- Jean, l'aîné donc, père d'Antoine, est né comme toute la fratrie, dans la ferme du Bouchet. Pour lui, c'est le 8 Avril 1771.

- Deux ans plus tard, Jeanne, née le 21 Janvier 1773, ne survit qu'un jour.

- Benoîte naît le 9 Juin 1775. Elle se marie dès l'âge de 19 ans, le 23 vendémiaire an III (14 Octobre 1794), dans le village de Lavieu, dont son mari, Pierre Gouilloud, est originaire. Il a près de 15 ans de plus qu'elle. A la naissance de leur premier enfant, Pierre, qui naît le 13 brumaire an VI, ils sont « fermiers dans la cydevant paroisse de Leisigneux ». Le grand-père fait le déplacement (5 kilomètres) pour déclarer la naissance de son premier petit-fils. Ce couple aura un autre enfant, une fille, Alexie, le 4 Avril 1800. Pierre Gouilloud meurt à Lézigneux le 18 Janvier 1820. Quant à Benoîte, elle meurt beaucoup plus tard, le 13 Avril 1851, à Chalain d'Uzore. C'est un village de la plaine, assez éloigné, où son fils est venu « s'installer gendre » dans la ferme de sa femme, au hameau des Tissots. Il y meurt d'ailleurs bien avant sa mère, le 25 Septembre 1842. L'acte de décès de Benoîte indique ainsi qu'elle est morte au « domicile de sa gendresse, Agathe Geay ».

- Georges naît le 17 Avril 1777. Il se marie le 23 pluviôse an X avec Laurence Ladret à Lézigneux. Il s'y installe au bourg et est vigneron lorsque naît leur premier enfant, Benoîte, le 25 pluviôse an XI. Sa femme meurt le 22 thermidor an XII, à l'âge de 24 ans. Il se remarie le 4 Juin 1806, à Champdieu, avec Catherine Passel. Ils ont 7 enfants entre 1807 et 1821, tous nés dans le village de Saint Thomas la Garde, au hameau du Moncel, où Georges est déclaré propriétaire cultivateur. Mais, l'année suivante, le 16 Août 1822, il meurt dans un autre village, Chalain d'Uzore, où il est qualifié de granger, au hameau des Tissots. C'est l'année d'après, le 20 Juin 1823, que son neveu (le fils de Benoîte, voir ci-dessus) épouse la fille de cette ferme. La famille de Georges reste installée dans la ferme des Tissots, puisque c'est là que sa veuve y décède le 28 Mai 1838.

- Vital naît le 12 Août 1779. Le registre paroissial des Archives Départementales a une lacune sur cette année-là et c'est en consultant l'autre registre conservé à la mairie de Verrières qu'on obtient cette date. Il meurt à l'âge de 20 ans, le 11 germinal an VIII, au Bouchet.

- Marie, née le 18 Décembre 1781, meurt le 4 Octobre de l'année suivante.

- Jeanne, née le 31 Mars 1784, meurt le 14 Août suivant.

- Mathieu naît le 9 Avril 1786 et meurt à 2 ans, le 8 Mai 1788. On notera que contrairement aux autres enfants, dont les parrains et marraines étaient pris dans la famille, ici les parents ont porté leur choix sur des relations professionnelles du père, Pierre, dans le domaine du commerce du bois. En effet, le parrain est garde-bois au château de la Pierre, dans la paroisse voisine de Chazelles-sur-Lavieu et la marraine est la fille d'un marchand de bois.

- Benoîte naît le 6 Octobre 1790. Son parrain est son frère, Jean, qui signe d'une belle écriture, alors que la marraine, sa sœur, Benoîte, ne sait pas signer. Ce dernier enfant de la fratrie va perdre ses parents assez jeune et se marie, dès l'âge de 19 ans, à un cultivateur d'un hameau, Pérabut, situé à l'autre extrémité de Verrières, le 20 Février 1810. C'est le mari de sa marraine, Pierre Gouilloud, qui est son tuteur et donne son autorisation, comme elle est encore mineure. Elle est d'ailleurs domiciliée chez lui, à Lézigneux et non plus dans sa maison natale du Bouchet, qui est devenu le domicile de son frère Jean. Quatre enfants de Benoîte et son mari, Jean Béalem, sont connus, nés entre 1826 et 1832, au hameau de Pérabut où le père est cultivateur. Mais l'écart important entre la date du mariage et la première naissance connue doit conduire à la prudence avant de conclure. Il est possible que le couple se soit d'abord installé dans une autre commune, avant de prendre la ferme familiale. Ou y a-t-il une carrière militaire qui a rendu le mari absent ? En tous cas, lors du premier recensement disponible pour Verrières, en 1841, Benoîte est déjà veuve et n'a que ses trois derniers enfants avec elle. Une piste d'approfondissement possible, qui n'a pas été explorée faute de temps, est la déclaration de succession de Jean Béalem, puisqu'il est propriétaire. Ses héritiers peuvent être listés dans les registres de l'Enregistrement ou dans le testament éventuel qui a pu être conclu.

On note que sur cette grande fratrie de 9 enfants, seuls 4 atteignent l'âge adulte et fondent une famille. A la différence des générations suivantes, aucun n'entre dans la vie religieuse.

Le mariage de Pierre Vernet et Simone Rival est conclu le 7 Septembre 1767. Dans les deux familles, on est laboureurs, les parents de Simone au Bouchet, dans ce qui va devenir la ferme du jeune couple, les parents de Pierre dans le hameau tout proche du Pleynet. Ni les mariés, ni les témoins ne signent cet acte de mariage en 1767. Simone ne saura jamais. Par contre, Pierre va apprendre et on verra plus loin sa signature en 1789.

Simone est toute jeune, 19 ans, alors que Pierre a déjà 27 ans. Pour se constituer un pécule, il a choisi d'être scieur de long, c'est en tous cas la profession qu'il annonce au curé pour son mariage. Et cela a sans doute fonctionné, puisque, très peu de temps après le mariage, il rembourse des dettes contractées par son beau-père. En effet, les archives notariales livrent, en date du 27 Septembre 1767, la quittance¹⁶ suivante :

Fut présent Claude Blanc laboureur habitant au village de Prassouroux, paroisse de Verrières, lequel de gré reconnaît et déclare avoir reçu présentement réellement et comptant en ce puis (?) du cours de Pierre Vernet aussy laboureur habitant au village de Bouchet susdite paroisse icy présent et acceptant la somme de deux cent vingt livres, d'une part à savoir celle de cent livres pour le montant de l'obligation consentie par Jean Rival le trois janvier mil sept cent cinquante six, reçue et délivrée en minute de Me Barrieu notaire royal et celle de cent vingt livres (# pour le montant d'une autre obligation de pareille somme) consentie de même par ledit Rival solidairement avec deffunte Catherine Robert sa femme le vingt sept septembre de l'année dernière reçue et délivrée aussy en minute par le notaire royal soussigné toutes deux en main dudit Blanc dûment (...) et celle de douze livres pour les intérêts desdites deux sommes amiablement réglées et convenues entre les parties auxquelles sommes totales de deux cent trente deux livres pour les causes par ledit Blanc se contente quitte et promet de faire tenir quitte ledit Vernet auquel il a lui acquiescé dudit payment remet lesdites deux obligations les intérêts dont il le décharge (#le subrogeant en tous ses droits privilèges et hypothèques néanmoins à périls et risques) fait et passé au bourg [de] la paroisse dite de Verrières avant midi le vingt sept septembre mil sept cent soixante sept en présence de Pierre Dulac et Mathieu Paud tous deux laboureurs demeurant en ladite paroisse de Verrières témoins requis soussignés non les parties qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis et sommé

Jacques

*Controlé à Montbrison le 9 octobre 1767
reçu une livre dis neuf sols*

Les archives notariales permettent également de trouver trace du contrat de mariage passé devant le même notaire, M^e Jacques, le 20 Septembre 1767¹⁷. Il confirme que la situation financière du père de Simone est délicate, puisqu'il reçoit 260 livres de son gendre, pour régler les dettes de la succession de sa femme.

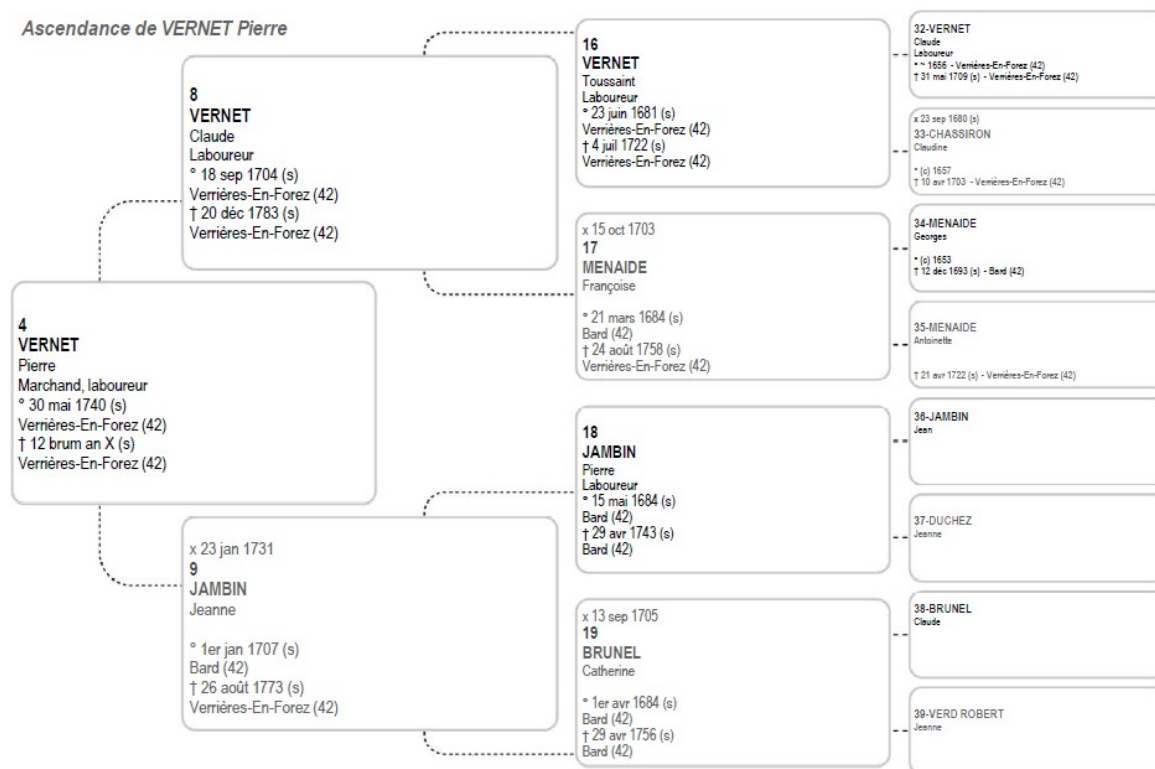
16 Source : AD42, annexe de Montbrison, Archives notariales, M^e Jacques, 1767.

17 Le contrat de mariage et sa transcription sont attachés en annexe IV.

Il n'y a pas de référence à un contrat de mariage, dans l'acte de mariage d'Antoine Vernet et de Françoise Laurent. Pourtant il existe bien et les archives de l'enregistrement contiennent un répertoire¹⁸ des contrats de mariage qui permet d'identifier le notaire. Il s'agit de M^e Dusser, le 21 Novembre 1843. Il reste à retrouver ce document. De la même façon, il y a eu un contrat de mariage entre Jean Vernet et Claudine Raynaud, chez M^e Bourboulon, le 19 frimaire an IX, à rechercher.

Le contrat de mariage de Pierre Claude et Marie Antoinette Guillot, du 25 Septembre 1871 chez M^e Joseph Alfred Robert, celui de Joseph Antoine avec Anaïs Jay chez M^e Rony, comme celui de Joseph Antoine avec Claudia Fréry chez le même notaire, le 1^{er} Mai 1919 ont été retrouvés. De façon étonnante, et peut-être un peu anachronique pour les derniers, ils se ressemblent. Ils contiennent notamment une description du trousseau de la mariée. Par exemple, Marie Antoinette Guillot apporte « un lit garni à l'usage de la montagne composé de quatre couvertures dont trois grandes et une petite, d'une paillasse ou balasière, d'une coëtre en plume, de deux traversins dont l'un garni de plume, le tout d'une valeur de deux cent francs ».

7. Les parents de Pierre : Claude Vernet et Jeanne Jambin



Le tableau précédent représente l'ascendance de Pierre Vernet jusqu'à ses arrière grand-parents. Ses parents sont laboureurs au hameau du Pleynet. Ils ont 3 filles et 3 garçons. L'aîné des garçons, Philippe, a conservé la ferme, les autres allant s'installer ailleurs, comme Pierre l'a fait en se mariant au Bouchet. Ainsi, Vital s'installe au hameau de Vanel, à Chazelles-sur-Lavieu, et Marie dans la ferme de son mari, Georges Mazard, au hameau du Ratet, tout proche.

18 Source : AD42, Enregistrement, Contrats de mariage, cote 3Q17066.

Le père, Claude, est né dans cette ferme du Pleynet, sa femme venant d'un hameau de Bard, qui s'appelle Jambin, comme son nom de famille. A cette époque, personne ne signe les actes dans les registres paroissiaux. A la génération précédente, à Bard, le baptême de Catherine Brunel, la mère de Jeanne Jambin, a par contre de nombreuses signatures. Le parrain est Messire Claude Verd, qui est le curé de Lézigneux et l'archiprêtre de Montbrison. Un archiprêtre est à cette époque un intermédiaire entre les curés de base et l'évêché. Il dirige un groupe d'une dizaine de paroisses. Claude Verd fut d'abord curé de Verrières, puis lorsqu'il devient archiprêtre en prenant la cure de Lézigneux, c'est son frère Etienne qui le remplace comme curé de Verrières. Lorsque sa nièce accouche, ce 1^{er} Avril 1684, non seulement il est parrain, mais il est accompagné de ses confrères de Lavieu et de Lézigneux. Avec le curé de Bard, ils sont donc 4 prêtres à se pencher sur la nouvelle née. Quant à la marraine, qui est la seule à ne pas signer l'acte, elle est la « veuve de feu Maître Jean Brunel, notaire royal » de Bard.

8. Les ancêtres Vernet plus anciens

Lorsque les parents de Claude Vernet se marient au Pleynet en 1703, il y a deux mariages simultanés : Toussaint épouse Françoise Menaide, originaire elle aussi du hameau de Jambin, à Bard. Le père de Toussaint, Claude, tout juste veuf, se remarie avec la mère de Françoise. Quelques mois après, Claude Vernet, le grand-père, est parrain d'une enfant de Montbrison, née de père et de mère inconnus, et prénommée Françoise. Et c'est d'ailleurs, Françoise, la femme de Toussaint, qui est la marraine.

Outre leur premier enfant Claude qui naît tout juste un an après leur mariage, Toussaint et Françoise ont deux filles (Catherine née en 1706, qui se marie à Verrières en 1731, et Marie née en 1717, qui se marie en 1745 avec un homme veuf de Lézigneux) et 4 autres garçons (Philippe, né en 1711, marié à Lavieu en 1739, Antoine, né en 1713, marié à Lavieu en 1740, Mathieu né en 1718 et Jean, né vers 1719, marié en 1745 et qui s'installe laboureur au hameau du Vernet). Jean et Philippe sont témoins au contrat de mariage de leur neveu Pierre en 1767 (cf annexe IV). Toussaint meurt très vite après la naissance de leur dernier enfant, le 4 Juillet 1722. Françoise Menaide reste veuve longtemps. Elle meurt à 75 ans, le 25 Août 1758.

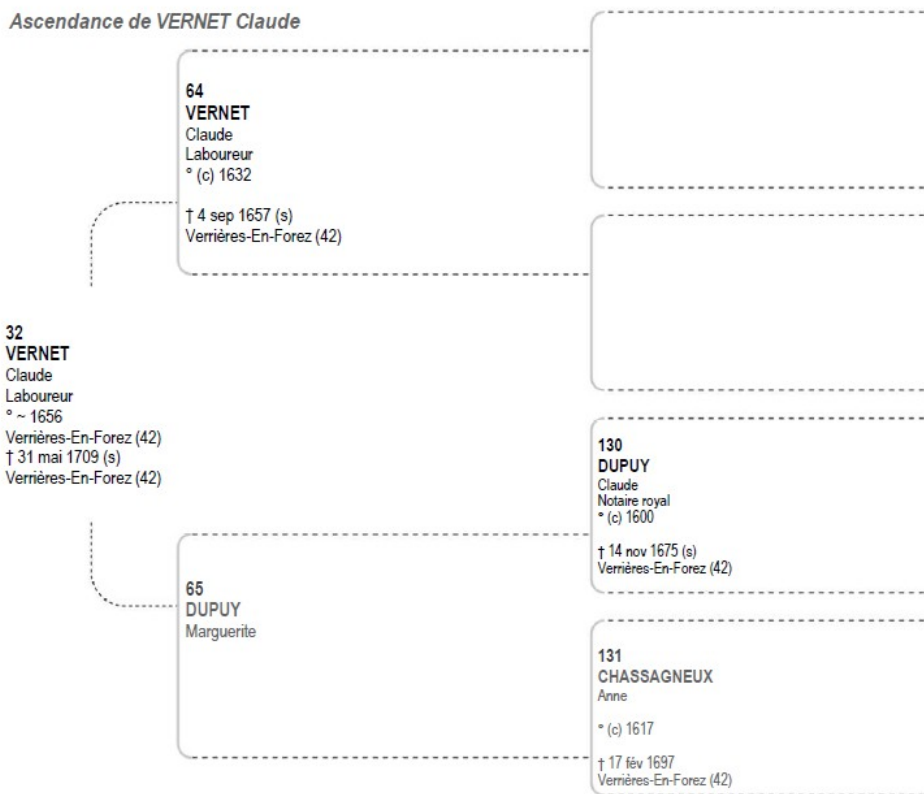
Claude, le père de Toussaint, est venu s'installer au hameau du Pleynet vers 1685. Auparavant, il s'est d'abord établi à la Côte, où vivaient les parents de sa première femme, Claudine Chassiron, qu'il épouse le 23 Septembre 1680. Son beau-père, Thomas Chassiron, y fait le métier de maçon. Les premiers enfants de Claude et Claudine naissent au hameau de la Côte, Toussaint en 1681 et sa sœur Catherine en 1684. Par contre, les naissances suivantes (Claudine en 1686, Jean en 1690, Mathieu en 1693, Marie en 1696 et Jean en 1699) se passent au Pleynet.

L'enfance de Claude, le grand-père, marque la limite des registres paroissiaux les plus anciens. Sa naissance a vraisemblablement eu lieu vers 1656, au hameau du Vernet. Mais le premier acte qui nous est parvenu est l'acte de décès¹⁹ de son père, aussi prénommé Claude, le 4 Septembre 1657, époux de Marguerite Dupuy. Elle est la fille de Claude Dupuy, qui est notaire royal à Quérézieux et procureur d'office de la seigneurie de Beauvoir. On retrouve son acte de décès²⁰, le 1^{er} Mars 1673,

19 Source : AD42, Registre paroissial de sépultures 1657-1671, page 2/22.

20 Source : AD42, Registre paroissial BMS 1671-1673, page 44/49.

qui lui donne l'âge de 30 ans. Les indications d'âge dans les registres sont parfois approximatives, car si elle naît effectivement en 1643, elle aurait eu son enfant Claude à 13 ans. Ce que les archives donnent de façon certaine, c'est son remariage le 9 Octobre 1658²¹ avec Jean Solle, un jeune homme du village de Bard qui vient s'installer chez elle, au hameau du Vernet.



La famille Dupuy est une dynastie d'hommes de loi (notaires ou procureurs d'offices) installée à Quérézieux, pour laquelle les archives de la Diana conservent une généalogie créée par un érudit au XIXe siècle. Celle-ci fait remonter cette lignée jusqu'au XIVE siècle, à partir de l'analyse des Chartes du Forez, mais cela mériterait vérification. En général, le fils aîné conserve la fonction prestigieuse, les filles se mariant avec des laboureurs de Verrières. On peut noter qu'Anne Chassagneux est en 1681 la marraine de Toussaint, le premier enfant de son petit-fils Claude, qui n'a plus ni père ni mère, à cette date-là.

Chapitre 2 : Histoire de Verrières-en-Forez

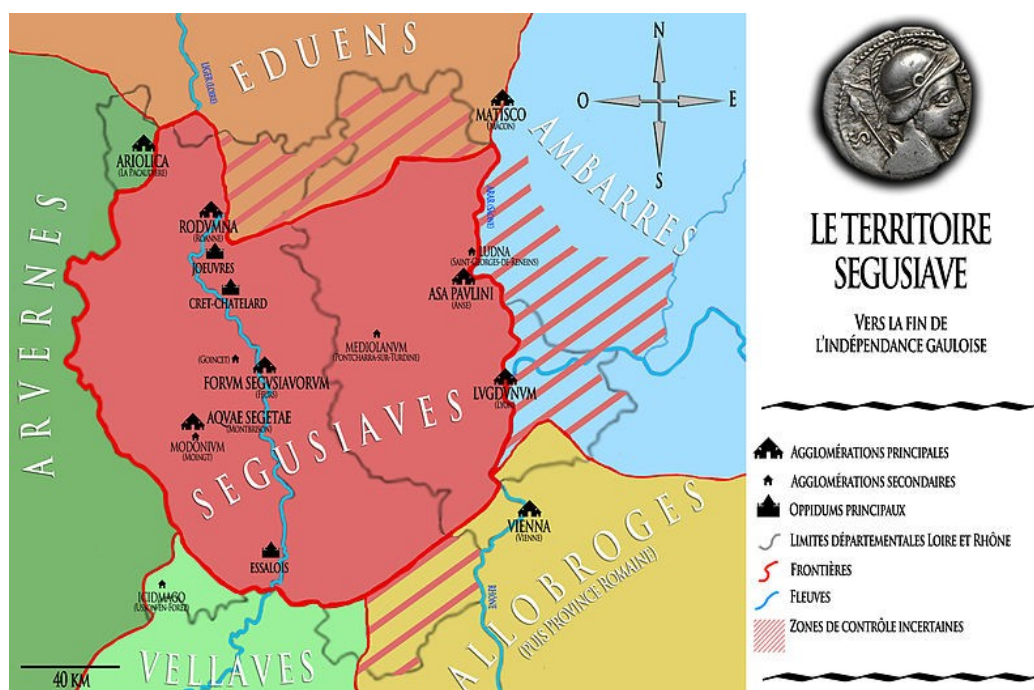
Verrières-en-Forez, petit village qui domine la plaine du Forez, est comme un balcon au dessus de la ville de Montbrison. Dessinons à grands traits l'histoire du village en lien avec cet environnement.

21 Source : AD42, Registre paroissial de mariages 1658-1671, page 2/23

1. Les traces les plus anciennes

Le Forez historique est centré sur la plaine du Forez et les collines qui l'entourent, de façon concentrique. Déjà à la période gauloise, un peuple spécifique occupait cette zone, les Ségusiaves. On observe sur la carte ci-dessous que la colonne vertébrale que constitue la ligne de crêtes des Monts du Forez, séparant la vallée de la Loire (plaine du Forez) et celle de l'Allier (plaine de Limagne) était déjà frontière entre les Ségusiaves et les Arvernes. La superposition avec la limite départementale actuelle est parfaite.

Les Ségusiaves étaient un peuple commerçant, fidèles clients des Eduens, leurs voisins du Nord, qu'ils suivirent à la fois dans le rapprochement avec Rome, puis dans le soulèvement général qui a conduit Vercingétorix à la défaite d'Alésia. La capitale des Ségusiaves est située à Feurs (« Forum Segusiavorum »), au cœur de la plaine du Forez, sur la rive droite de la Loire. L'autre agglomération gallo-romaine importante de la plaine est une station thermale, « Aquae Segetae », localisée à Moingt, faubourg actuel de Montbrison, à 5 kilomètres de Verrières.



Le territoire ségusiave²²

La Table de Peutinger est une copie médiévale d'une carte de l'Empire Romain, montrant les principaux axes de communication alors en usage. Elle montre l'existence d'une voie romaine importante qui reliait Aquae Segetae à Rodez (« Segodonum »), traversant les montagnes. Cette voie passait-elle à Verrières ? Il est difficile d'en juger. Plus vraisemblablement, on peut supposer qu'elle correspond à l'importante voie romaine appelée « Voie Bolène »²³, qui reliait Lyon à Bordeaux, en passant par Rodez et qui passait à 5 kilomètres à l'Est de Verrières.

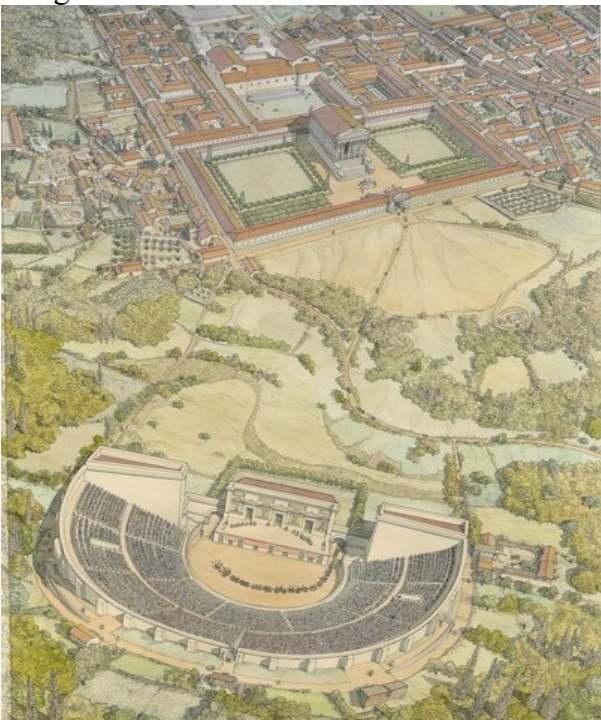
22 Source : Site Wikipedia « Le territoire des Ségusiaves », consulté le 18/05/2020 à 11:49.

23 Pour une description détaillée de la Voie Bolène, consulter : Revue « Villages de Forez », supplément au numéro 71-72, par Roger Faure



Table de Peutinger (Table III)²⁴

Une exposition intitulée « Aquae Segetae, une étape en pays ségusiave », en 2013 à Montbrison, a montré une restitution de la ville antique permettant d'imaginer les dimensions importantes de ce site gallo-romain :



Le site d'Aquae Segetae²⁵

24 Source : http://www.hs-augsburg.de/~harsch/Chronologia/Lspost03/Tabula/tab_pe03.html, consulté le 18 Mai 2020 à 12h43.

25 Source : « Le théâtre romain et ses spectacles », Jean-Claude Golvin, en collaboration avec Catherine Salles, 2013, Editions Archéologie Nouvelle, collection Archéologie Vivante.

On a retrouvé d'Aquae Segetae un trésor de 1 328 deniers d'argent, vraisemblablement vers 268-269, à l'occasion d'un pillage de la ville par les Alamans. Peu après, en 280, Lyon perd le monopole de la route du vin en Gaule. A partir de ce moment-là, les côteaux du Forez entre Moingt et Verrières se convertissent dans le vignoble. Après bien des vicissitudes, le vignoble est, aujourd'hui, à nouveau prospère sur tout le versant occidental de la plaine, sous l'appellation « Côtes du Forez ».

Les paysans de Verrières exploitaient fréquemment des vignes, dans les villages situés en-dessous sur le coteau, à Moingt et Lézigneux. Un petit bâtiment, appelé « loge » permettait de passer la nuit sur place et éviter de remonter à Verrières. A la Révolution, Pierre Vernet est propriétaire d'une vigne au hameau de Saillant, à Lézigneux. En parcourant les archives de la justice de paix²⁶ de l'an VIII, on découvre plusieurs comparutions de Pierre Vernet et d'un nommé Etienne Guyot, tailleur de pierres à Moingt devant le juge de paix. Le citoyen Guyot prétend avoir fourni « deux portes, deux fenêtres et une cheminée construite à la loge dudit Vernet ».

Pour revenir à la période romaine, en complément de l'axe principal de la Voie Bolène utilisé à la fois pour le commerce et les troupes, il existait aussi de multiples axes secondaires. A l'occasion de découvertes archéologiques au 19ème siècle, les historiens²⁷ mentionnent une voie romaine de Moingt à Ambert en Auvergne, passant par les hameaux de Vinols, Contéol et le village de Lézigneux, tout proche de Verrières. Ils rattachent le nom de ce village à un légionnaire romain, Lერიუს, qui se serait installé à cet endroit. Un autre auteur, Théodore Ogier²⁸ donne une origine similaire à Verrières, dont le nom viendrait pour lui d'un camp romain, commandé par un certain Verrus, qui aurait ensuite été à l'origine d'une commanderie au Haut Moyen Age. Or, cet auteur fait manifestement une confusion avec la commanderie de Verrières située trente kilomètres plus au nord, près de la ville de St Germain-Laval. Chose écrite n'est donc pas nécessairement vérité.

La première référence connue du nom de Verrières se trouve dans le « Cartulaire lyonnais » de 984, document qui énumérait les possessions et églises rattachées à l'église métropolitaine de Lyon. Le document original n'existe plus, mais nous en avons connaissance par l'intermédiaire de plusieurs copies faites à l'époque médiévale qui ont été comparées et analysées par MC Guigue²⁹ en 1885.

Cette église est à nouveau mentionnée, lorsque le 23 Novembre 1226, le Comte Guy IV de Forez fait poser par son jeune fils, le futur Guy V, la pierre d'honneur de fondation de la collégiale Notre-Dame de Montbrison, avant de partir en croisade.

26 Source : AD42, Minutes du greffe du canton rural de Montbrison, Justice de Paix an VIII-an IX, cote L649.

27 Référence : LJ Gras « La Revue Forézienne » 1867, p 229-233.

28 Référence : « La France par cantons et par communes » (département de la Loire), Théodore Ogier, tome 1, Paris, 1856

29 Référence : « Cartulaire lyonnais : documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse [et] Bugey comprises jadis dans le Pagus Major Lugdunensis », MC Guigue, 1885, consultable sur le site de la Bibliothèque Numérique de Lyon, tome 1, page 19 ou vue 35, consulté le 12 Mai 2020 à 11:13) <https://numelyo.bm-lyon.fr>.

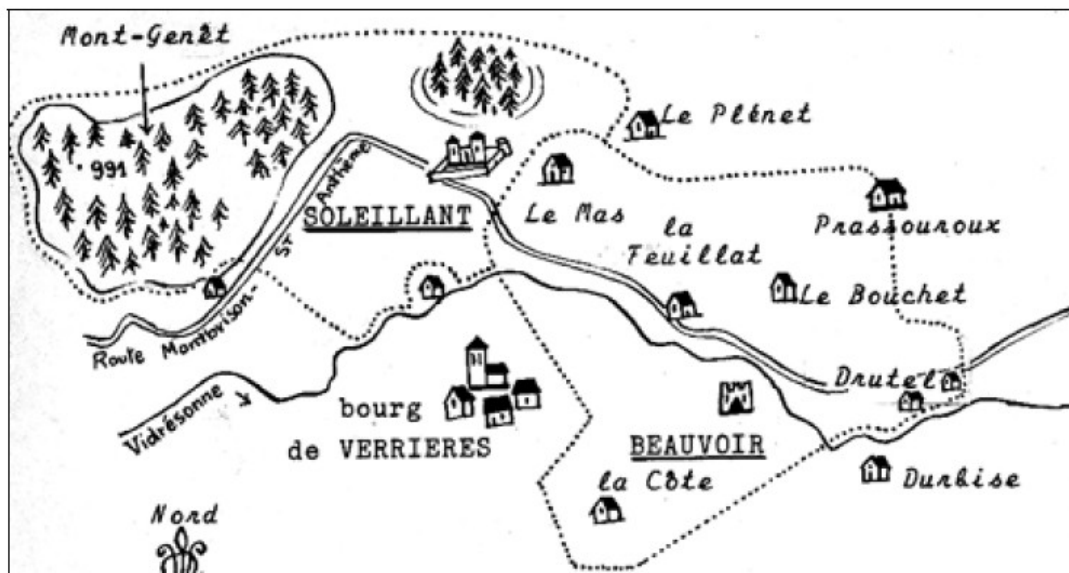


Cette pierre contient une inscription latine dont la traduction est la suivante :

Lecteur, souviens-toi toujours qu'en la fête de Clément, deux fois cent, quatre fois cinq six ajouté, la première pierre de cette église fut placée. Elle témoigne que Gui V, tout enfant, l'a posée, représentant le Comte son père (et son oncle l'archevêque de Lyon). Son père a fourni librement l'emplacement, a pourvu la construction et l'a dotée. Sa dot est la seigneurie de Moingt, la dîme de Verrières et 60 livres du marché de Montbrison.

2. Les seigneuries de Verrières

Au cours du Moyen-Âge, il y a deux seigneuries sur le territoire de Verrières, Beauvoir et le Soleillant. Le dessin³⁰ ci-dessous schématise l'emprise respective de ces deux fiefs :



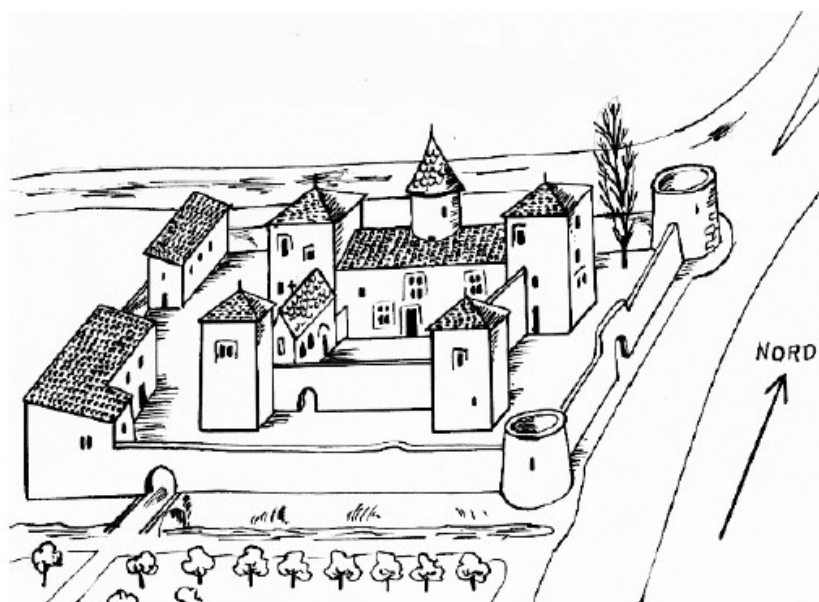
Seigneuries de Beauvoir et du Soleillant

30 Source : Revue « Villages de Forez », n°2, Avril 1980.

Emile Salomon³¹ et Joseph Barou³² ont identifié plusieurs membres de la famille du Soleillant, gravitant dans l'entourage des Comtes du Forez. Ainsi Guillaume du Soleillant, prêtre et chapelain du Comte, l'accompagne en croisade en 1250. En 1409, Charles du Soleillant fréquente la petite cour de la duchesse Anne de Bourbon, qui a hérité du titre de comtesse du Forez, lorsqu'elle réside dans son château de Cleppé, sur les bords de Loire. Le dernier de la lignée à résider sur place est Jacques du Soleillant, qui signe une transaction en 1499 avec sa voisine, la dame de Beauvoir.

A partir de cette date, la maison-forte du Soleillant et ses dépendances sont l'objet d'une série de ventes : En 1532, François de Saint-Maurice, fils d'Arthaud de Saint-Maurice et de Louise du Soleillant, vend le domaine dont il a hérité de sa mère à Jean Béraudis, sommelier du roi et marchand à Montbrison. Mais celui-ci vend l'ensemble à Louis de Chalmazel, seigneur de Beauvoir et d'Ecotay, dès le 26 Avril 1542, pour le prix de 2 000 livres tournois³³. Ce dernier revend le tout à noble Pierre Chastillon, avocat du roi au comté et bailliage du Forez, le 3 Mai 1548³⁴. La transaction s'élève à 2 462 livres, 10 sols tournois, 1 400 versées en numéraires, le solde étant la restitution de l'étang de Vidrieux, que Chastillon venait de lui acheter, l'année précédente.

L'étang de Vidrieux est un plan d'eau artificiel qui a été créé par le Comte Guy IV (encore lui!) vers 1240, pour assurer la fourniture en eau de son château et de la ville de Montbrison. Il est alimenté par un béal comtal long de 7 kilomètres, à partir d'un captage sur la rivière Vidrezonne, près du hameau de Drutel, donc sur le fief de Beauvoir.



Château du Soleillant : essai de reconstitution, fin du 18^e siècle

Illustration extraite de Joseph Barou, Revue « Villages de Forez », n°2, Avril 1980

Après cette série très rapide de ventes, la maison du Soleillant est marquée par plusieurs conflits qui occupent les tribunaux. En 1564, Noël de Chastillon, qui vient d'hériter de la seigneurie, assigne dame Louise de Tranchard, veuve de François de Saint-Maurice et « autrefois dame du Soleillant »,

31 Référence : « Les Châteaux historiques du Forez », Emile Salomon, Ed Laffitte, 1979, reproduction en fac-similé de l'édition d'Hennebont, 1916.

32 Référence : Revue « Villages de Forez », n°2, Avril 1980.

33 Source : Archives de la Diana, cote 1 E1 192 (161).

34 Source : Archives de la Diana, cote 1 E1 192 (162).

à comparaître pour une enquête sur des dommages constatés sur le domaine³⁵. Ensuite, les filles de Noël de Chastillon (et leurs maris) se déchirent au moment de sa succession. Le procès-verbal de la visite du château, le 6 Février 1599³⁶, décrit un état lamentable, résultat d'un siècle d'absence d'entretien. C'est finalement Sybille de Chastillon et son mari Michel d'Arcollières qui deviennent seigneurs du Soleillant, puis leur fille unique Ennemonde, qui épouse Guillaume Rival, avocat en Parlement. La famille Rival occupe le Soleillant jusqu'en 1693, date de la mort de Claude Rival, aussi avocat en Parlement et le fils des précédents. Le château ne sera plus habité pendant tout le XVIIIe siècle.

En 1775, le domaine revient à Antoine-Joseph de La Pierre de Saint-Hilaire, seigneur de Valprivas, petit-fils de l'héritière de la famille Rival prénommée Marguerite. Ce fervent royaliste prête son château en 1793 aux partisans de son bord. Un réseau de protection de prêtres réfractaires, organisé autour d'Antoinette Montet, une maîtresse d'école de Gumières très pieuse, surnommée « la Tante », utilise aussi le château comme cachette pendant la Terreur. Cette intrépide croyante a aussi l'habitude de visiter à la prison de Montbrison ceux qui se sont faits arrêtés. Un soir de l'été 1793, elle arrive à soudoyer le concierge de la prison et fait s'évader 3 prêtres réfractaires, dont l'abbé Périer qui deviendra plus tard curé de Verrières.

Sans grande surprise, La Pierre Saint-Hilaire est arrêté et exécuté à Feurs, le 11 Janvier 1794. Son acte d'accusation mentionne en particulier qu'il « a fourni son château du Soleillant pour tenir le corps de garde sur la route de Saint-Anthème à Montbrisé »³⁷. (A l'époque, Montbrison qui soutenait l'opposition fédéraliste de la ville de Lyon à la Convention avait été rebaptisé « Montbrisé ».)



Illustrations © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

Le château du Soleillant se retrouve en vente en 1807, comme l'indique une annonce parue dans la presse³⁸ (« un domaine situé en la commune de Verrières, appelé le Soleillant, composé de bois, prés, champs, pâturages, bâtimens de maître et de granger »). Antoinette Montet confie ses économies (23 000 francs) à l'abbé Périer, effectivement devenu curé de Verrières entre temps et il

35 Source : Archives de la Diana, cote 1 E1 192 (163-175).

36 Source : Archives de la Diana, cote 1 E1 192

37 Référence : E Salomon « Les châteaux historiques du Forez ».

38 Source : Journal du Département de la Loire n° 60, mercredi 2 Décembre 1807.

achète le domaine pour accueillir un séminaire. On reviendra, plus loin, sur la création de ce séminaire. Pour se borner à ce qui concerne le château du Soleillant, le bâtiment accueillera les séminaristes pendant 10 ans, de 1809 à 1819, dont Jean-Marie Vianney, qui sera connu plus tard sous le nom du curé d'Ars. Le bâtiment est dans un piètre état, un « château dévasté, auquel la Révolution n'avait laissé ni meubles, ni tentures, ni fenêtres closes »³⁹, d'après le jugement d'Antoinette Montet. Il est sans doute un peu facile de faire porter à la Révolution le mauvais état d'un bâtiment inoccupé et sans doute peu entretenu depuis plus d'un siècle ! En tous cas, c'est au Soleillant que la « Tante » se retire et meurt le 25 Mai 1828, à l'âge de 93 ans. En 1860, les restes du bâtiment et des dépendances sont vendus et transformés en ferme.

Beauvoir

La deuxième seigneurie, dite de Beauvoir, est un fief dépendant de la baronnie d'Ecotay, qui était très renommée depuis le haut Moyen-Âge. Les premiers Comtes de Forez s'étaient entourés de quatre barons (Lavieu, Couzan, Ecotay et Rochebaron) qui chacun détenait un château bien situé pour contrôler les limites du Comté. Le premier seigneur d'Ecotay aurait été un de ces combattants étrangers, d'origine écossaise, qui cherchait à conquérir gloire et fortune par l'épée. Il serait arrivé pleinement à son objectif avec le Comte qui, en retour, le récompensa en lui donnant des terres, le droit de construire une forteresse et le titre de baronnie⁴⁰. Les paroisses de Verrières, Bard, Lézigneux étaient intégralement soumises à la justice du baron d'Ecotay. La seigneurie de Beauvoir était une dépendance d'Ecotay et s'étendait, outre Beauvoir, sur « les villages de la Côte, Drutel, Ratet, Feuillat, Bouchet, Mossier & partie de Prassouroux »⁴¹.

Parmi les mentions de seigneurs d'Ecotay, en 1144, Pierre et Godemard d'Ecotay font des dons importants au monastère de Jourcey, près de St Galmier, où vivait leur nièce Alix. Elle s'appelait Alix de Verrières, car Verrières était une dépendance de la seigneurie. Bernard d'Ecotay, sacristain de la collégiale de Montbrison, accompagne le Comte Guy V en croisade et est nommé doyen de la cathédrale de Nicosie, à Chypre. Lorsque la lignée des seigneurs d'Ecotay s'éteint sans héritier, en 1324, le Comte du Forez échange avec Hugues de Lavieu la seigneurie d'Ecotay contre d'autres terres. La seigneurie passe par alliance des Lavieu à la famille des Talaru-Chalmazel à la fin du XVe siècle, avant d'échoir, au milieu du XVIIIe siècle à François de Saint-Martin d'Aglié, général de cavalerie du roi de Sardaigne. Il fait construire, entre Ecotay et Verrières, à Quérézieux, un nouveau château, moins féodal.

En 1789, le marquis d'Aglié, capitaine de dragons pour la Sardaigne est le dernier seigneur, baron d'Ecotay. Le domaine est d'abord considéré comme bien national, mais la nationalité sarde de son propriétaire lui permet de le récupérer, et il le vend en 1801 à des marchands de biens. La famille de Meaux rachète en 1804 le domaine et s'installe au château de Quérézieux, qu'elle occupe encore aujourd'hui. Elle cède le vieux château d'Ecotay à la municipalité d'Ecotay en 1981. Il ne reste que quelques ruines de la bâtisse moyen-âgeuse.

39 Référence : « La Tante », Claude Clavelloux, notice historique sur Antoinette Montet, Josserand libraire-éditeur, Lyon, 1868

40 Référence : « Grande Encyclopédie du Forez », dir. Gilbert Gardes, Ed. Horvath, 1985, p119.

41 Référence : « Les fiefs du Forez » M. Sonyer du Lac, 1788.

Le fief de Beauvoir, vassal d'Ecotay, a été détenu par une branche des Lavieu, puis par les Rochefort de Beauvoir, avant d'être simplement rattachée à Ecotay, lorsque les Talaru-Chalmazel deviennent seigneurs d'Ecotay. Ce sont les Rochefort de Beauvoir qui construisent le château de Beauvoir au XV^e siècle. On ignore pendant combien de temps un seigneur de Beauvoir a effectivement résidé sur place. Le château fait partie de ce que le vicomte de Meaux rachète en 1804, mais celui-ci vit à Quérézieux, sans aucun doute. Au milieu du XIX^e siècle, le bâtiment est venu à une famille d'agriculteurs et devient une simple ferme. Il reste encore aujourd'hui le corps de logis du XV^e siècle, avec au dessus de la porte d'entrée, le blason des Rochefort de Beauvoir, d'argent, à la bande de gueules chargée de 3 coquilles d'or, à peine visible :



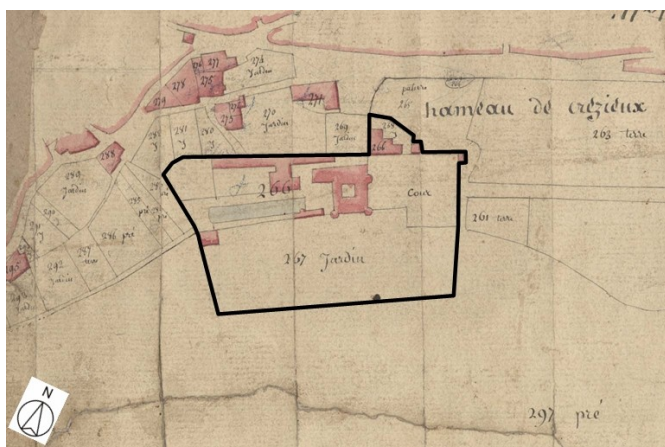
Les Archives de la Diana conservent également un croquis de l'historien Louis-Pierre Gras, daté de 1858, ainsi que des photographies de 1904 :



Si les deux seigneurs possessionnés sur Verrières ne vivent plus sur place depuis bien longtemps lorsque la Révolution éclate, l'arrivée de la famille de Meaux à Quérézieux sous le Premier Empire réintroduit une forme de domination aristocratique sur le village. Cette famille, originaire du Beaujolais, s'est installée dans le Forez, à l'occasion du mariage en 1715 d'Etienne de Meaux, secrétaire du Roi au parlement de Dijon, avec Jeanne-Louise Puy du Périer, fille du lieutenant général du bailliage du Forez. Etienne succède à son beau-père dans cette fonction, qui reste ensuite dans la famille de Meaux jusqu'à la Révolution.

Le dernier lieutenant général du bailliage, Antoine de Meaux, est condamné à mort et exécuté par le tribunal révolutionnaire de Feurs. Son fils, Camille Augustin est nommé maire de Verrières sous le Premier Empire, Jean Vernet, le père d'Antoine étant alors son adjoint. A la Restauration, il est élu député dans la « Chambre introuvable » de 1815 et fait partie de la majorité ultra-royaliste, jusqu'en 1830. Il est aussi maire de Montbrison de 1821 à 1830. Après la Révolution de 1830, il abandonne la vie politique et finit sa vie trappiste à l'abbaye d'Aiguebelle. Le titre de vicomte lui est accordé par Charles X, par ordonnance du 29 Mai 1830, confirmé à titre héréditaire par lettres patentes du roi Louis-Philippe, le 7 Décembre 1830.

Revenons au château de Quérézieux situé à quelques centaines de mètres du Bouchet :



Plan cadastral de l'ancien château (1809)



Le nouveau château construit par De Meaux

En 1806, une description du château construit par les anciens seigneurs d'Ecotay vers 1750 indique⁴² « un château de plan quadrangulaire, avec deux ailes (sud et est) cantonnées de tours rondes aux angles, une aile plus étroite à l'ouest et une dernière aile plus longue et plus large au nord, le tout délimitant une petite cour carrée au centre de l'édifice. Une longue allée conduit du chemin d'Ecotay vers l'avant-cour du château, à l'ouest. Le château est complété par des dépendances autour d'une seconde cour à l'est, comportant un grand bâtiment de communs de plan allongé, le mur nord étant en partie en maçonneries médiévales ; au nord, avec un corps de bâtiments perpendiculaire au milieu, comportant une salle à trois vaisseaux voûtés d'arêtes sur des colonnes, datant du XVI^e siècle, ainsi qu'un petit bâtiment bordant un bassin de forme allongée ; au sud s'étend un jardin de plan rectangulaire, avec un pavillon dans l'angle nord-ouest. »

On reconnaît bien cette description sur le plan cadastral napoléonien. A noter que l'ensemble du hameau de Quérézieux fait alors intégralement partie de la commune de Verrières. On peut noter également qu'il y avait vraisemblablement, un bâtiment plus ancien. Peut-être est-ce dans cet ancien « château d'Ecotay » que fut signé le contrat de mariage entre Anne d'Urfé et Diane de Chateaumorand en 1571, en présence de François de Chalmazel, seigneur d'Ecotay ?

Même si ce château paraît fort confortable, la famille de Meaux décide de reconstruire complètement l'ensemble. En 1814, le toit est posé, mais selon un état des lieux rédigé pour la veuve d'Augustin de Meaux, le 15 Décembre 1845, le grand corps de bâtiment quoique construit depuis longtemps n'a reçu ni planchers, ni divisions, ni boiseries et les murs sont restés bruts. C'est à ce moment-là que le château est aménagé et meublé, le parc dessiné et la chapelle consacrée par le Cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, en 1847. Cela devient la résidence secondaire de Camille de Meaux, gendre de Charles de Montalembert et, comme lui, homme politique adepte du catholicisme libéral. Il fut député puis sénateur de la Loire et ministre de l'Agriculture et du Commerce entre 1871 et 1877.

42 Source : Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Rhône-Alpes, consulté sur le site <https://patrimoine.auvergnhonerhonealpes.fr/>, le 26 Juin 2020 à 19h28.

3. Ebauche démographique

Il existe un ouvrage très complet d'Antoine Lugnier⁴³ qui décrit les multiples aspects de la vie quotidienne dans le village de Roche situé à 10 kilomètres de Verrières, dans une position géographique équivalente. Nombre des observations faites pour Roche sont aussi valides pour Verrières. Il n'est pas question ici de répliquer ce travail titanesque, ouvrage d'une vie. On va se concentrer sur une analyse des recensements qui sont disponibles aux Archives Départementales depuis 1841.

Par chance, les Archives Départementales contiennent également dans la série L, consacrée à la période révolutionnaire, un dénombrement⁴⁴ de la population par hameau datée de 1790. L'annexe V contient une copie de ce dénombrement.

Les données du XIXe siècle ont été retraitées pour neutraliser les pensionnaires des écoles (séminaire, école primaire et école privée de filles). Cela représente 246 pensionnaires en 1841, 164 en 1901 et 54 en 1936. Cette neutralisation permet d'introduire de la cohérence entre les recensements pour lesquels les instructions ont varié au cours du temps. La comparaison avec les données de 1790 a une certaine limite, car les pensionnaires des écoles primaires proviennent très vraisemblablement des familles verriéroises. De plus, le hameau de Quérézieux était intégralement rattaché à la commune de Verrières avant 1800, puis la majeure partie de ce hameau a été transférée à la commune d'Ecotay-l'Olme.

Le tableau ci-dessous contient donc quatre photos successives de la population de Verrières et de sa répartition entre les différents hameaux :

	1790	1841	1901	1936
	Habitants	Habitants	Habitants	Habitants
Bourg	109	204	283	163
La Payre	19	12	10	21
Le Mas	6	6	10	6
Le Plénet	58	47	27	28
Condamine	44	33	29	16
le Soleillant	24	20	15	14
Montgenest – le Poyet		20	7	5
le Pin	33	41	26	25
Robert	41	35	21	21
Conol	92	77	82	54
la Bruyère	23	21	43	27
le Vernet	60	61	50	33
Phialet	49	38	33	28
Péragut	62	49	48	39

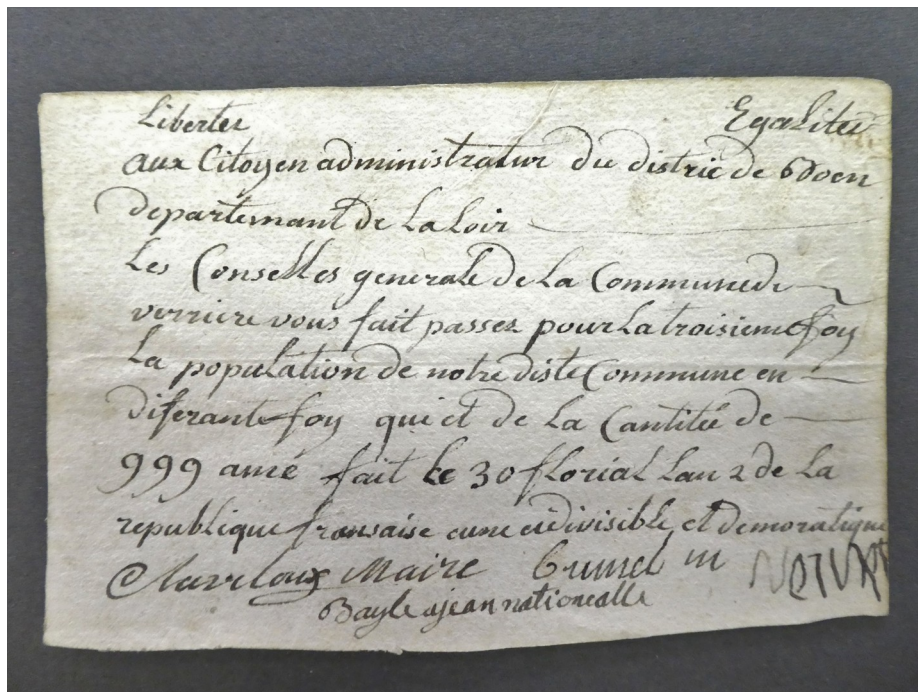
43 Référence : « Cinq siècles de vie paysanne à Roche-en-Forez (1440-1940) », Antoine Lugnier, Imp. Dumas, St-Etienne, 1962.

44 Source : AD 42, Etats de la population des communes du district de Montbrison, cote L856.

les Poizats	64	62	64	38
les Chazelettes	52	34	32	29
les Clavelloux	37	56	54	27
les Plats	12	28	27	17
la Côte	36	27	22	14
Beauvoir		10	16	13
Drutel	21	26	24	32
Durbize	10	15	7	3
Arpheuil	38	49	37	21
Garassut	9	9	18	22
Quérézieux	118	34	37	17
Prassouroux	23	17	18	26
le Bouchet	19	19	10	23
la Feuillat- les Ratets	32	29	41	25
TOTAL	1091	1079	1091	787

En tenant compte des correctifs mentionnés plus haut, en particulier pour l'année 1790, on peut conclure qu'il y a une croissance faible mais réelle de la population le long du XIXe siècle, suivie d'une brutale et significative décroissance, dès le début du XXe siècle. La population atteint son minimum vers 1980 à 445 habitants, plus qu'une division par 2, avant de croître à nouveau de façon très significative depuis 30 ans, dépassant maintenant les 700 habitants.

Pour illustrer le besoin de précaution avant d'interpréter les chiffres globaux de population, mentionnons deux autres données de la période révolutionnaire. Ainsi, le document ci-dessous⁴⁵ (où on reconnaît la signature hésitante de Pierre Vernet) indique 999 habitants à Verrières en l'an 2, et le relevé effectué en 1809 pour l'ouvrage statistique publié par le Préfet⁴⁶ en donne 928.



45 Source : AD42, Etats de la population des communes du district de Montbrison, cote L856.

46 Source : « Annuaire statistique du Département de la Loire », Imp. Cheminal, Montbrison, 1809.

Transcription :

Liberté *Egalité*
Au citoyen administrateur du district de Boën
département de la Loire
Les conseillers généraux de la commune de
Verrières fait passer pour la troisième fois
la population de notre dite commune en
différentes fois qui est de la quantité de
999 âmes. Fait le 30 floréal l'an 2 de la
république française une indivisible et démocratique
Claveloux Maire Brunel Vernet
Bayle agent national

La comparaison avec la voisine, Roche-en-Forez, est intéressante pour comprendre le phénomène. Roche passe de 519 habitants en 1800 à 662 en 1891, avant de décroître jusqu'à 254 en 2017. L'exode rural qui vide cette montagne de plus de la moitié de sa population dans la première moitié du XXe siècle frappe Roche tout comme Verrières et correspond au phénomène national d'urbanisation et d'industrialisation.

Le rebond récent de la population de Verrières qu'on n'observe pas à Roche est lié à l'évolution des modes de vie, où on accepte plus facilement de faire quelques kilomètres pour aller travailler en échange d'une meilleure qualité de vie, à la campagne. Ainsi, des familles se sont installées à Verrières, en travaillant à Montbrison (et même, depuis peu, beaucoup plus loin). C'est la facilité de transport et l'existence d'une route de grand gabarit qui fait la différence ici.

Le tableau précédent permet également d'observer la répartition de la population sur le territoire de la commune. Au cours du XIXe siècle, la population, qui était auparavant très disséminée, avec de gros hameaux aussi peuplés que le bourg (Conol par exemple), se concentre dans le bourg, qui passe globalement de 10 % à 25 % du total. Les recensements donnent à partir de 1841 des indications des professions. Alors qu'en 1841, plusieurs hameaux disposaient d'un charpentier, d'un meunier ou d'un sabotier, toutes ces activités se concentrent dans le bourg en 1936, à l'exception notable de la Feuillat et de Drutel, qui sont les hameaux situés sur la route de Montbrison. Tous les autres hameaux n'ont que des cultivateurs.

Nombre de caractéristiques décrites par Antoine Lugnier pour Roche s'appliquent à Verrières. La recherche de conjoint s'effectue très majoritairement à l'intérieur du village, puis en s'ouvrant aux villages voisins, dans un rayon d'une dizaine de kilomètres. Les villages de Verrières et de Roche forment ainsi un ensemble assez cohérent avec leurs voisins de Bard et Lérigneux. Beaucoup de mariages, s'ils ne se font pas dans le village même, se font dans cet ensemble. Lorsque le niveau social s'élève, les mariages s'opèrent font dans un rayon plus large. Il existe enfin deux barrières psychologiques qui ont été très difficiles à franchir, d'une part la limite entre les provinces du Forez et d'Auvergne, d'autre part celle entre la plaine, ville de Montbrison comprise et la montagne. Il arrive que des jeunes mariés de la montagne partent en ville, s'ils n'ont pas de terres pour s'installer, mais on observe peu de mariages mixtes entre des familles de la montagne et de la ville.

Ces observations, basées sur des recherches généalogiques spécifiques, mériteraient d'être confirmées par une analyse plus systématique.

Les recensements permettent aussi de déceler les premiers signes d'immigration. En 1901, Verrières héberge son premier étranger, un plâtrier italien qui s'est marié avec une jeune fille de Verrières. En 1936, ils sont 3, un espagnol qui est carrier et domestique dans une ferme, un serbe aussi carrier, mais qui semble moins installé puisqu'il est hébergé au café Buffavant de la Feuillat et enfin une domestique de ferme d'origine polonaise. Ce ne sont que les prémices de l'ouverture à d'autres pays.

4. Les voies de communication

On a vu l'intérêt des routes pour maintenir l'activité du village à notre époque. On a vu aussi l'importance des axes de communication dès l'époque romaine. Verrières a toujours été très liée à la ville de Montbrison. Le marché de Montbrison⁴⁷, qui se tient tous les samedis depuis 1130 au moins, est le lieu privilégié où les agriculteurs des campagnes environnantes viennent vendre leurs produits, ou tout au moins leurs surplus, et acheter les ustensiles et équipements dont ils ont besoin. Ce rôle de carrefour commercial se double d'un rôle d'échanges et de rencontres. Montbrison est aussi le centre administratif. Par exemple, bien avant la Révolution, les notaires royaux, même s'ils parcourent les différents villages, se déclarent résidant à Montbrison.

Pour se rendre à Montbrison, Verrières est favorisée par rapport aux villages voisins, parce qu'elle est située sur le trajet de la route de Montbrison à Ambert. Cette route a, de tout temps, été un axe de communication important entre le Forez et l'Auvergne. En 1755, de grands travaux commencent pour en faire une route royale⁴⁸. Les deux villages qui sont traversés par cette route, Verrières et Saint-Anthème, bénéficient grandement de cette amélioration des transports et se développent.

Il faut cependant, penser à l'entretenir. En 1807, le Préfet de la Loire fait réaliser un « Annuaire statistique du Département de la Loire »⁴⁹ dans lequel cette route est déclarée « dans le plus mauvais état ; on n'a pu en réparer qu'une faible partie ». En 1818⁵⁰, elle a toujours « besoin d'une restauration complète. Mais cela n'impacte pas la communication de Montbrison à Clermont qui passe par le grand chemin vicinal vers Boën ». Il est clair que l'axe principal pour relier Lyon à Clermont-Ferrand passe plus au nord, par Boën et Thiers, et la desserte par Montbrison et Ambert n'aura jamais plus qu'un statut d'axe secondaire.

La même problématique va se poser, près d'un siècle plus tard, à la période de développement du chemin de fer. Le tracé choisi en 1863 pour relier Clermont-Ferrand à Lyon passe par St-Etienne, Montbrison, Boën et Thiers, le dernier tronçon étant ouvert entre Boën et Thiers, le 20 Août 1877. Dix ans plus tard, le Conseil Général de la Loire propose un projet de ligne de chemin de fer entre

47 Référence : Claude Latta, « Le marché et les foires de Montbrison au Moyen-âge » Cahiers de Village de Forez, 2017

48 Source : « Le livre de raison du maître-papetier Louis Richard, 1720-1771 ».

49 Imprimé en 1809, Imprimerie Cheminal, Montbrison.

50 Source : « Essai statistique sur le Département de la Loire », J. Duplessy, Imp. Cheminal, Montbrison 1818.

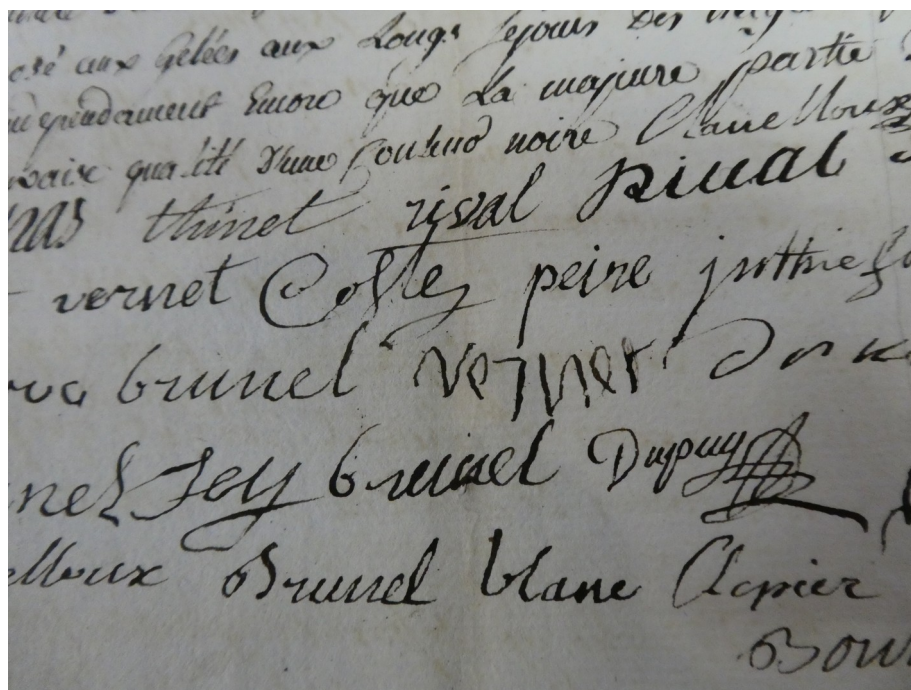
Montbrison et Ambert. Ce projet est présenté au Conseil Municipal le 24 Juillet 1887⁵¹, mais le Conseil décide... de ne pas émettre d'avis et de s'en remettre au bon vouloir du Conseil Général. Devant ce manque d'enthousiasme, il n'est pas très surprenant que ce projet ait été abandonné.

Chapitre 3 : La famille dans la vie municipale

1. Les cahiers de doléances

La vie de la communauté villageoise de Verrières n'est pas perceptible dans les archives avant le procès-verbal de l'assemblée du village du 8 Mars 1789 qui a été l'occasion de la rédaction du cahier de doléance pour les Etats Généraux⁵². Le cahier se concentre très fortement sur le caractère excessif de l'impôt. Il est aussi demandé que la portion congrue des curés soit augmentée pour qu'en échange, les actes de baptême, mariage et sépulture ne donnent pas lieu à honoraires. Enfin, la dernière phrase pointe l'inégalité telle qu'elle est perçue localement : « Il sera aussy observé que dans la ditte paroisse de Verrières, il y a quinze privilégiés qui y possèdent des immeubles, des dixmes et rentes nobles qui composent la moitié des revenus de la ditte paroisse.»

Il y a une organisation pré-existante de municipalité, puisque, parmi les comparants, l'un est désigné comme syndic de la paroisse, un greffier de la municipalité, un consul et trois autres membres de la municipalité. La paroisse comprend 150 feux (ce qui donnerait seulement 675 habitants, si on appliquait le ratio classique de 4,5), 71 chefs de famille sont présents et 31 signent.



La signature hésitante de Pierre Vernet, au centre, à la réunion du 8 Mars 1789

51 Source : Archives municipales de Verrières, délibérations du Conseil Municipal.

52 Source : « Cahiers de Doléances de la Province de Forez », E Fournial, JP Guittou, 1975, Centre d'Etudes Foréziennes, la Diana, tome II, pp 390-391. Le cahier de Verrières est copié en annexe VI.

Le syndic, Pierre Clavelloux, laboureur du hameau de la Bruyère, est désigné comme premier délégué pour porter ce cahier de doléances à l'assemblée du Tiers-Etat du bailliage. Le deuxième est Pierre Vernet, notre laboureur du Bouchet. Dès le lendemain après-midi, ils sont tous deux, à Montbrison, dans la chapelle de la Confrérie des Pénitents, « lieu jugé le plus convenable pour l'assemblée de l'ordre de Messieurs du tiers état de cette province », où ils font enregistrer leur pouvoir. Ce simple enregistrement prendra deux jours complets, puisqu'ils sont 738 délégués.

Au matin du mercredi, il est décidé que la tâche de synthèse des 292 cahiers en un seul sera confié à un groupe de 18 commissaires, qui sont principalement issus des villes. Le cahier de la province a pu être lu depuis la chaire de la chapelle par un des commissaires, le samedi après-midi. A ce moment-là, il est décidé de réduire la délégation au quart, pour présenter le cahier de doléances aux autres ordres. Pierre Clavelloux fait partie des délégués sélectionnés, mais pas Pierre Vernet qui peut donc s'en retourner au Bouchet, après une semaine bien inhabituelle.

La semaine suivante, Pierre Clavelloux participe à l'élection des quatre délégués du tiers état. Le premier à être élu est le bailli de Forez, le marquis de Rostaing (donc un noble !) qui «a réuni en sa faveur presque tous les suffrages». Le deuxième député est M. Jamier, bourgeois de Montbrison, le troisième M. Richard de Maisonneuve, bourgeois de Bourg-Argental et le quatrième, M. Delandine, avocat originaire de Néronde, mais résidant à Lyon, devançant M. Detours, avocat de St-Etienne. Les stéphanois trouveront amer que la plus grande ville de la province n'ait aucun député à Versailles. Plus globalement, le tiers état du Forez sera représenté par un noble, grand commis de l'État, le bailli, deux bourgeois et un avocat. Tout comme St-Etienne et son industrie, la masse des campagnes sera absente.

2. Jean Vernet, maire sous l'Empire

En l'an IX, des élections ont lieu pour élire un nouveau maire à Verrières. C'est Jean Clépier, un cultivateur du bourg, déjà greffier de la municipalité en 1789, qui l'emporte avec 36 suffrages, devant Jean-Christin Guichon, un rentier de Quérézieux qui en obtient 34. Claude Béalem, le beau-frère de Jean Vernet, cultivateur à Pérabut, arrive en neuvième position, avec 26 suffrages. On observe que le scrutin est très dispersé, puisque pas moins de 97 hommes reçoivent des suffrages, Pierre Vernet en recevant 3 et son fils Jean 2.

Les Archives Départementales ne contiennent pas le même résultat détaillé pour les élections suivantes. Par contre, la tenue des registres d'état-civil nous renseigne sur ceux qui ont des responsabilités dans la commune. Ainsi, de 1793 à 1798, les actes sont rédigés par Jean Dumas des Clavelloux, puis par Mathieu Chalard du Pleynet, qui s'intitulent membres du conseil général de la commune. A partir de germinal an IX et jusqu'à la fin de l'an XII, Jean Clépier, maire, rédige tous les actes d'état-civil. Puis, dès le début de l'an XIII, en vendémiaire (Septembre 1804), les actes sont signés par Jean Vernet, maire.

Cela dure jusqu'en Juin 1807. Il continue à rédiger les actes jusqu'à la fin de 1809, en signant les actes en tant qu'«ex-maire» sur la fin de 1807, puis comme adjoint. Les années 1810 à 1812 sont assurées par Mathieu Chalard, «adjoint en charge de l'état-civil». Lors de la naissance de Jean-

Pierre Vernet en 1808, son père Jean étant le déclarant, il ne peut pas rédiger l'acte. C'est donc le maire qui se déplace pour l'occasion et il s'appelle François Jean Marie De Meaux. C'est le seul acte qu'il rédige lui-même.

Signature de Jean Vernet sur un acte de 1808

A partir de Janvier 1813, Jean Vernet retrouve le titre de maire et reprend la plume pour consigner les naissances, mariages et décès, jusqu'à son décès le 14 Mai 1815. Il est encore actif dans sa fonction, le 25 Mars pour une naissance, et même le 19 Avril, pour un mariage. Mais, de fin Mars à fin Septembre, les actes sont rédigés par Antoine Clavelloux, adjoint. Ensuite, un nouveau maire entre en fonction, Jean Lafond.

On retrouve également trace de ce travail d'écriture des actes d'état-civil dans le budget de la commune. Ci-dessous, la copie du budget de l'année 1809⁵³, les frais d'écriture et d'encre, papier et plumes représentent 42 francs qui seront payés à Jean Vernet en Juillet 1810. Notons au passage que la principale dépense est l'indemnité de logement du curé desservant, 120 francs payés à M. Périer.

NATURE des DÉPENSES.	SOMMES allouées PAR LE PRÉFET pour chaque dépense.	DATE des		NOMS des PARTIES PRENANTES.	SOMMES PAYÉES.
		AUTORISATIONS.	PAYEMENTS.		
1 Contribution foncière des biens communaux de toute espèce.	17 f. 20 c.	B.	20 janvier	ad. pour percepteur.	17 f. 20 c.
2 Abonnement au bulletin des lois.	6 f.	B.	12 juillet	au Receveur Général	6 f.
3 Registres des actes civils.	14 f. 76 c.	B.	22 avril	id.	14 f. 76 c.
4 Entretien et réparation de la Halle.					
5 Entretien de la maison commune.					
6 Loyer de la maison commune.					
7 Bois et lumière, encre, papier, plumes et autres frais de bureau.	12 f.	B.	16 juillet 1810	a Vernet adjoint.	12 f.
8 Logement et traitement des Instituteurs ou Institutrices.	30 f.	B.	16 juillet id.	id.	30 f.
9 Pour l'Employé aux écritures de la Mairie.	30 f.	B.	22 avril 1809	au Receveur Général	30 f.
10 Pour gage du Picton, porteur des dépêches.	54 f. 62 c.	B.	22 avril id.	id.	54 f. 62 c.
11 Logement ou indemnité de logement au Desservant.	120 f.	B.	26 février 1809	a M. Périer.	120 f.
12 Traitement ou supplément de traitement au Vicaire.					
13 Entretien de la Fontaine ou Aqueduc.					
14 Somme accordée sur l'octroi à l'Hospice.					
15 Idem au Bureau de bienfaisance.					
16 Gage du Concierge de la maison de dépôt du canton.					
17 Loyer de la maison de justice de paix du canton.					
18 Idem de la maison de dépôt.					
19 Cinq pour cent pour frais d'entretien de la garde de réserve.	19 f. 85 c.	B.	11 juillet id.	au Receveur	19 f. 85 c.
20 Remise allouée au Percepteur sur les octrois et revenus, autres que les centimes additionnels, à raison de centimes par franc.					
21 Frais d'impression à la charge de la commune.	4 f. 11 c.	B.	23 avril id.	id.	4 f. 11 c.
22 Abonnement au journal du département.	14 f.	B.	22 avril id.	id.	14 f.
23 Dix pour cent de toutes les propriétés foncières.					
24 Frais annuels du dépôt de mendicité.					
25 Frais d'impression pour le rôle de la garde champêtre.	90 c.				90 c.

53 Source : AD42, Compte de gestion du receveur de Verrières, 1808-1809, cote O350.

3. La vie municipale au XIXe siècle

Les délibérations du conseil municipal de Verrières sont disponibles à la mairie de Verrières à partir de 1826⁵⁴. Le 26 Janvier de cette année-là, Antoine Clavelloux, notaire honoraire, est nommé maire, en remplacement de Brunel l'aîné du Pin. Mathieu Chalard, propriétaire du Pleynet, est l'adjoint. Le maire démissionne le 25 Août 1828 et est remplacé le mois suivant par Claude Antoine Dupuy, propriétaire à Phiale. Le 15 Mai 1829, le conseil vote la réparation urgente du clocher de l'église.

A la suite du changement de régime en France, un nouveau maire est désigné le 19 Décembre 1830 ; il s'agit de Claude Durand, propriétaire du bourg. A partir de l'année suivante, on retrouve trace de véritables élections des conseillers municipaux qui, ensuite, élisent le maire en leur sein, de façon analogue à ce qui se pratique encore aujourd'hui. A cette occasion, Claude Durand obtient les plus forts suffrages dans la population et est reconduit au poste de maire par ses collègues. On retrouve Antoine Clavelloux au poste d'adjoint.

La principale préoccupation, à cette époque, concerne l'entretien des chemins vicinaux, avec la définition des journées de prestation demandées aux habitants pour cela. De plus grands travaux sont nécessaires et votés spécifiquement lorsqu'il s'agit des ponts sur la Vidrezonne. Le pont du Battant est construit dans le courant de l'année 1835, celui de la Paire, en Juin 1836.

En Juillet 1834, les deux tilleuls de la place publique sont vendus sur pied, à cause de leur vétusté. Et le 12 Février 1837, on décide d'installer une fontaine publique. Aux élections qui suivent dans l'année 1837, le maire et l'adjoint échangent leurs postes.

Une préoccupation importante est de limiter les dépenses de la commune. Les demandes des communes voisines de participation à l'entretien des routes de liaison sont bien souvent refusées.

Un autre sujet qui va traverser le siècle, et bien au-delà puisqu'il est toujours d'actualité, concerne les importants bois communaux qui occupent le sommet de la commune. En fait, ces bois, qui représentent des surfaces de dizaines d'hectares, ne sont pas la propriété de la commune complète, mais sont à l'usage et au bénéfice de quelques hameaux. Le plus grand « communal », appelé aujourd'hui « sectionnal », appartient aux habitants des hameaux du Pin, de Robert, de Conol et de la Bruyère, et va jusqu'à la limite du département, sur le sommet de la montagne. Régulièrement, la commune s'oppose à décider ou à payer des charges en lieu et place des seuls ayant-droits de ces hameaux.

Il existe d'autres sectionnaux, y compris au Bouchet. Encore aujourd'hui, les habitants du hameau partagent la propriété de quelques bandes de prés autour des maisons du hameau qui permettent de desservir les différentes parcelles individuelles. Les troupeaux de vaches et de chèvres partageaient cette zone sur le chemin de l'abreuvoir, aussi partagé.

54 Source : Archives municipales de Verrières, Délibérations du Conseil Municipal, pour toute cette section.

Les sectionnaux de bois sur la montagne représentent pour les hameaux concernés, par leur étendue, un revenu significatif qu'ils ne sont pas disposés à partager avec le reste de la commune. Cela crée régulièrement des tensions au sein du village. Déjà, le 12 Juillet 1840, le conseil municipal délibère à propos d'un procès au sujet de ces terrains avec la commune de Saint-Anthème, limitrophe. Il autorise même le maire à aller en justice... mais à la condition que cela soit sans frais ! Injonction paradoxale s'il en est.

Quelques années plus tard, le 18 janvier 1865, le conseil refuse la demande de l'administration des Eaux et Forêts de financer le reboisement du bois des Charrières, car il n'appartient qu'aux trois hameaux de Robert, Conol et la Bruyère. Le reboisement sera malgré tout réalisé de 1866 à 1868. Le conseil continue de refuser de payer le 15 Décembre 1866, y compris de payer les émoluments du garde-forestier qui était chargé de surveiller les opérations de reboisement (délibération du 26 Novembre 1871).

Il y a aussi des efforts pour développer le village. Par exemple, le 1^{er} Janvier 1846, le conseil délibère et demande l'autorisation d'installer deux foires à Verrières, le lundi de Quasimodo (c'est à dire le lendemain du premier dimanche après Pâques), l'autre le lendemain de la fête des morts (c'est à dire le 3 Novembre). On ignore le résultat de cette requête, mais, lorsqu'en 1865, la commune de Sury souhaite créer une foire aux bestiaux, le conseil émet un avis défavorable parce que « cela serait nuisible aux foires et marchés de Montbrison ». On peut donc imaginer que les foires ont été refusées à Verrières. Les délibérations du conseil municipal ne donnent pas de trace de la décision.

Le 2 Avril 1848, une délibération fait suite à l'établissement de la seconde République. Le pouvoir parisien demande aux municipalités de proposer des solutions pour l'occupation de la classe ouvrière. Visiblement, le conseil municipal de Verrières ne voit pas où est le problème. Personne n'est inoccupé ici, et s'il y a des bras disponibles ailleurs, ils sont les bienvenus pour venir travailler aux champs.

Depuis 1843, Antoine Lafond, propriétaire au bourg, est maire. Il a été réélu en 1846 et il l'emporte à nouveau en Avril 1848, aux élections initiées par le nouveau régime. Mais, peu de temps après, le Préfet de la Loire, toujours basé à Montbrison à l'époque, reçoit une plainte⁵⁵ de Jean Claude Dumas qui conteste la sincérité du dépouillement. Antoine Lafond aurait reçu 123 voix alors qu'il n'y a eu que 114 votants ! Le maire contesté propose sa démission que le Préfet refuse dans un premier temps, puis accepte. Le 9 Septembre 1849 le maire est remplacé par son adjoint, Pierre Clavelloux du Soleillant.

A partir de ce moment-là, le gros sujet municipal devient l'école. Le 20 Octobre 1850, « le besoin d'un instituteur se fait sentir à l'approche de la mauvaise saison pour la nombreuse jeunesse qui pourrait s'instruire pendant la cessation des travaux des champs ». Il n'y a pas de doute sur l'ordre des priorités ! Le tarif du mois d'école est défini en Février 1851 et distingue 3 catégories de familles selon les revenus (1,75 Fr pour la première catégorie, 1,25 Fr pour la seconde et 1 Fr pour la troisième). A partir de 1880, certains élèves de familles pauvres seront accueillis gratuitement et

55 Source : AD42, Elections municipales du canton de Montbrison, 1848, cote 3M135. Ce courrier au Préfet est en Annexe VII.

la liste sera annexée à la délibération du conseil ; la première fois, cela représente 23 garçons et 21 filles accueillis gratuitement.

Mais avant cela, le problème le plus important que la commune va devoir gérer concerne les locaux de l'école. L'Inspection Académique et le Préfet se plaignent régulièrement du mauvais état des locaux où l'école est installée. En 1853, le conseil refuse de lever un impôt extraordinaire pour compléter une subvention de construction ou réparation de l'école. Après beaucoup de relances de l'administration, le conseil finit par accepter, en 1858, de voter 20 centimes d'impôt extraordinaire pendant 10 ans, pour acheter la maison des religieuses St Joseph qui servait d'école et y faire les travaux nécessaires.

Au même moment, le conseil déclare choisir un instituteur appartenant à un ordre religieux, de préférence à un laïc. En 1865, à l'occasion d'un changement d'instituteur, le conseil réitérera ce choix d'un instituteur de congrégation religieuse.

Depuis les élections de 1852, Antoine Vernet fait partie des conseillers municipaux et il le restera jusqu'en Août 1870. Pierre Clavelloux reste le maire jusqu'en 1868, où il démissionne et est remplacé par Jean Clavelloux, de la Paire.

Parmi les délibérations qu'Antoine a voté, en 1852, il est décidé de dépenser 800 Francs pour remplacer l'horloge du clocher. Les guerres de l'Empire sont aussi présentes : En 1855, une subvention de 30 Francs est votée pour secourir les familles des militaires morts devant l'ennemi. Et en 1859, le conseil vote « de grand cœur malgré les charges qui pèsent actuellement sur la commune » une subvention de 60 Francs pour les blessés de l'Armée d'Italie.

Après 1870, l'école reste un sujet important : En 1876, le conseil refuse l'ouverture d'une école libre de filles, qui « nuirait à l'école communale ». L'inspection académique trouve à nouveau que « les classes ne sont pas convenables et mal éclairées », mais le conseil refuse de construire une maison d'école, car « les classes actuelles sont suffisantes ». En 1888, il y a un projet de créer une nouvelle école au hameau de Conol, pour desservir le haut de la commune dont les enfants doivent être logés au bourg pendant l'hiver, à cause de la distance et de la neige fréquente. Ce projet aussi est refusé par le conseil.

En 1880, la célébration de la Fête Nationale, le 14 Juillet, est instituée. Mais le conseil refuse de voter une somme d'argent pour cette célébration.

En 1878, un nouveau conseil municipal est élu et voit l'arrivée de Pierre Vernet, le fils d'Antoine, comme conseiller. Jean Clavelloux reste le maire et il est réélu en 1881 par 11 voix, contre une à Pierre Vernet... Mais un sujet anodin va rapidement tourner au vinaigre : En 1879, il est décidé de transférer le cimetière qui est autour de l'église, vers un terrain qui a été acheté quelques années auparavant, à l'occasion d'un arrangement avec le Séminaire, autour de la construction du presbytère et de la rectification du chemin vicinal du bourg vers la Feuillat.

Les difficultés apparaissent lorsque la famille du maire revendique d'avoir un traitement particulier, en vertu d'un acte du XVIII^e siècle qui lui accorde un droit perpétuel de sépulture dans le chœur de l'église, ou à défaut, dans le cimetière. Le conseil refuse de fournir une concession gratuite à cette famille et le maire démissionne. Après 3 tours de scrutin, Pierre Vernet est élu maire, le 31 Août 1882, avec une majorité relative de 6 voix. Le conflit avec la famille Clavelloux de la Paire dégénère en procès que la commune perd en 1885. Elle doit fournir un emplacement dans le nouveau cimetière à la famille Clavelloux, et, de plus, prendre en charge le déplacement des morts de cette famille. Le conseil décide qu'il « vaut mieux s'en tenir là et arrêter les frais ». Ainsi, Jean Clavelloux reçoit gratuitement la concession n°1 du nouveau cimetière, alors que Pierre Vernet paye 90 francs pour la concession n°2 voisine. La procédure aura coûté beaucoup plus cher à la commune, le conseil votant, le 11 Octobre 1885, un budget supplémentaire de 500 Francs pour payer les frais des avocats de la famille Clavelloux et de la commune.

Pierre Vernet sera réélu maire jusqu'en 1900, où il est battu, au 3^{ème} tour de scrutin par Claude Durand. Pendant son mandat, beaucoup de projets seront refusés, comme on a vu avec l'école et le chemin de fer. Un service médical gratuit pour les plus pauvres est instauré au niveau national. Mais le conseil refuse de voter en 1884, les 10 centimes d'impôt supplémentaire demandés par l'administration. Ce service sera finalement mis en place, deux ans plus tard.

L'affaire du cimetière se clôture définitivement en 1890, avec la réaffectation de l'ancien cimetière en place publique.

Chapitre 4 : L'empreinte religieuse

On a vu, dans les chapitres précédents, le poids de l'institution religieuse dans la vie du village. Il est temps d'aborder les deux éléments majeurs de cette influence, l'église elle-même, puis le séminaire, avant d'aborder comment la famille d'Antoine a été concernée.

1. L'église de Verrières

Comme on l'a vu en évoquant l'histoire du village de Verrières, il existait une église, rattachée à l'église métropolitaine de Lyon, avant 984. Et, vers 1226, le Comte Guy IV fait construire la grande collégiale Notre-Dame de Montbrison, en la dotant de la dîme de la paroisse de Verrières. L'historien Jean-Marie de la Mure⁵⁶ est même plus précis : « Ce Comte fit bâtir aussi l'église paroissiale de Verrières sur Escotay, où il avait les droits de dixme qu'il donna à la collégiale de Montbrison. La bâtisse de ces deux églises, toutes deux dédiées en l'honneur de la Très Sainte Vierge, se commença en même temps par les libéralités de ce Comte, sous la régence qu'eut de sa personne & de son Comté l'Archevêque Renaud de Forez son oncle. »

56 Référence : Jean Marie de La Mure, « *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez* », t. 1, 1809, p. 203-243.

Pendant la période de croissance qui suit la grave crise de la guerre de Cent Ans et de la peste, c'est à dire approximativement entre les années 1450 et 1550, un grand nombre d'églises ont été construites ou reconstruites dans le Forez. Un grand nombre d'entre elles sont conçues selon un modèle très homogène, qui a été qualifié de « style gothique forézien » : Un plan à une nef, comprenant trois travées dont la première est surmontée d'un clocher carré, massif, flanqué de contreforts d'angle, couvert par un toit en pavillon, avec une abside à pans hexagonaux.

L'église de Verrières a été entièrement reconstruite, vers 1530 environ, et est typique de ce style gothique forézien. La datation de la reconstruction se base sur une analyse des blasons représentés sur les trois clefs de voûte de la première travée, réalisée par un érudit de la Diana⁵⁷. Au centre, on reconnaît les armes de France (ce qui laisse supposer que la construction a lieu après la trahison du Connétable de Bourbon et le rattachement du Forez au royaume de France en 1531. A droite, il s'agit des armoiries de Gaspard de Talaru-Chalmazel et de sa femme, Marguerite de Rolin de Beauchamp, puisqu'on observe un parti, au premier de sable semé de molettes d'or et au lion du même (les Chalmazel), au second d'azur à 3 clefs d'or rangées en pal (les Rolin). Ils étaient les seigneurs de Beauvoir à cette époque, même si leurs dates de décès ne sont pas connues. On sait par contre que leur fils et héritier, Louis de Chalmazel, est le seigneur de Beauvoir en 1541, date à laquelle il obtient du roi François 1^{er} l'autorisation d'établir deux foires à Verrières. Le blason du côté gauche est plus énigmatique. Il paraît être d'azur à 3 étoiles d'argent. Il s'agirait alors de la famille Andrault de Langeron, installée dans le Nivernais, qui comprend un écuyer et conseiller du duc de Bourbon. Mais il paraît fort improbable que cette famille soit venue s'installer dans le Forez. Une relecture de la clef de voûte s'impose. On a vu précédemment qu'à cette date de 1530 exactement commence une série de changements de propriétaires pour le Soleillant.

A la suite du « grand jubilé » organisé par le pape Léon XII en 1826, très suivi en France dans le contexte de restauration catholique après la période révolutionnaire, une croix est installée face à l'église, le 4 Juin 1827, jour du lundi de Pentecôte. Une grande procession est organisée et rassemble « plus de cinq mille » personnes, d'après le maire qui rédige un compte-rendu dithyrambique dans le registre du conseil municipal. On imagine qu'Antoine, qui a 12 ans, a participé à ce rassemblement. Le maire note encore : « A chaque pause, la croix était saluée par des boîtes », c'est-à-dire des pétards. Le soir venu, la dernière « boîte » chargée du restant de poudre explose un peu trop vite et brûle l'apprenti artificier à la main gauche. On doit le conduire à l'hôpital de Montbrison.

Le dernier épisode marquant concernant l'église de Verrières date du début du XXe siècle. L'enthousiasme de l'armistice, le 11 Novembre 1918, où on fait sonner les cloches à toutes volées, a eu une conséquence fâcheuse : la grosse cloche « Jeanne d'Arc » installée en 1774 se fend. N'arrivant pas à la réparer, la paroisse décide en 1932 de faire refondre sa grosse cloche par l'atelier « Paccard » à Annecy le Vieux. Le retour de la cloche, en train jusqu'à Montbrison, puis sur un char tiré par 3 paires de bœufs (oh combien nécessaires pour tracter cette masse de métal de 2,5 tonnes), est l'objet de festivités en Septembre 1932⁵⁸. Parmi les trois bouviers, celui du milieu sur la carte postale ci-dessous est Joseph Vernet, le petit-fils d'Antoine.

57 Source : Site Internet <http://forezhistoire.free.fr/verrieres.html> consulté le 14 Mai 2020, à 15h10.

58 Le programme de ces festivités en en annexe VIII.

La cloche fêlée :



Le cortège de retour :



Illustrations : Collection privée

2. Le séminaire de Verrières

Dans la présentation du château du Soleillant, on a vu qu'Antoinette Montet a cassé sa tirelire en 1806, pour créer un séminaire à Verrières. Cette initiative personnelle doit être replacée dans un cadre plus général. Au cours de la période révolutionnaire, le sujet religieux a été un point de clivage, pour ne pas dire de fracture, dans la population. Les prêtres jureurs et les réfractaires paraissent deux clans qui s'opposent ; la réalité est plus nuancée, certains prêtres ayant adopté la constitution civile du clergé dans un premier temps, l'abandonnent ensuite. Napoléon Bonaparte, comme premier consul puis comme empereur, a comme objectif de pacifier le sujet religieux et il signe un Concordat en 1801 qui vise à réconcilier et remettre en ordre le clergé. Un des négociateurs est Joseph Fesch, le demi-frère de Maria Letizia, mère de Napoléon. Il est nommé archevêque de Lyon en 1802.

Une de ses premières préoccupations, après le rétablissement du culte, concerne le manque de prêtres et la dislocation des filières de formation qui existaient sous l'Ancien Régime. Il rétablit donc rapidement le grand séminaire de Lyon et sélectionne quelques initiatives locales pour créer des petits séminaires qui préparent aux études théologiques plus approfondies.

L'établissement de Verrières vient d'être créé en 1803 par l'abbé Périer dans une forme de semi-clandestinité. Les élèves sont une quarantaine en 1804, plus de 100 en 1807 et 313 en 1809. Il faut dire que le cardinal Fesch a obtenu l'exemption du service militaire pour les séminaristes. Le cardinal demande à son vicaire général de faire une tournée d'inspection de ces quelques établissements qui se développent à grande vitesse. S'en suit une reprise en main et Verrières devient un des petits séminaires officiels du diocèse, avec un effectif limité à 200 élèves.

Avec la Restauration, il devient possible d'abandonner le château du Soleillant, et de nouveaux bâtiments sont construits dans le bourg, au pied de l'église. Les élèves s'y installent en 1819. Le séminaire devient une véritable entreprise, avec non seulement des professeurs et des élèves, mais aussi un personnel significatif. Le recensement de 1841 dénombre 12 professeurs, 190 élèves, 8 religieuses s'occupant de l'intendance, et 8 autres employés, dont un boucher. Le séminaire est riche, par rapport à la paroisse et au village.



Illustration : Le séminaire construit en 1819⁵⁹

Le 3 Décembre 1846, un grave incendie se déclare en début d'après-midi, pendant la promenade des élèves. Il n'y a aucun blessé, mais une grande partie des dortoirs et des classes est détruite. Il est même question d'abandonner le site de Verrières pour reconstruire ailleurs. Finalement, le cardinal De Bonald décide de reconstruire entièrement le séminaire sur le même site. Il vient poser la première pierre du nouveau site, le 4 Mars 1847, 3 mois après l'incendie. Les travaux vont durer 8 ans. Le résultat est à l'image de ce qu'est le séminaire pour Verrières : il domine complètement le village.

59 Source : Site Internet <http://forezhistoire.free.fr/verrieres.html>

Le séminaire est sous la protection rapprochée du Cardinal De Bonald qui visite régulièrement son œuvre... et la famille De Meaux.

— Mgr. le cardinal-archevêque du diocèse est arrivé hier au château de la famille De Meaux, à Ecotay. De cette résidence, Mgr. le cardinal-archevêque se rendra au séminaire de Verrières qui est voisin, pour examiner les importants travaux de construction récemment exécutés au séminaire.

Illustration : Journal de Montbrison du 20 Août 1850⁶⁰

Cette domination se complète par la constitution d'un vaste domaine foncier, qui atteindra 15 hectares autour du séminaire, privant du même coup un certain nombre de paysans de terres à cultiver.



Illustration : Carte postale ancienne (collection privée)

Au moment où la séparation de l'Église et de l'État se précise, le séminaire décide de fêter son centenaire en grandes pompes, du 11 au 13 Juin 1905. 380 invités sont accueillis sous une vaste tente installée sur la terrasse. Parmi ces anciens élèves, 266 prêtres, 42 professeurs, des médecins, des notaires, des banquiers... Aucun notable de Verrières, seules deux personnes venant des Monts du Forez. Le séminaire a l'image d'un établissement riche, pour les riches. La pension coûte 100 Francs par trimestre, un domestique pouvant espérer des gages de 300 Francs pour toute une année de travail.

60 Source : Archives de la Diana, presse ancienne.

La loi de séparation est votée un mois après. Le séminaire ferme ses portes en Décembre 1906. Ses élèves sont envoyés au petit séminaire de Montbrison, tout proche, dont les locaux appartiennent à la ville.

Le devenir du bâtiment met le conseil municipal dans l'indécision. Il est attribué à la commune, mais les charges et les dettes restant du séminaire sont lourdes et empêchent tout projet. Finalement en 1912, le grand bâtiment est mis aux enchères, les acquéreurs le démolissant pour récupérer les matériaux.



Illustration : Carte postale ancienne⁶¹

3. Les religieux de la famille

On a vu que Pierre Vernet, vers 1760, a franchi une étape dans l'aisance économique, grâce à son travail de jeunesse de scieur de long puis en ajoutant une activité de marchand de bois au simple travail de la terre. Ensuite, l'éducation et en particulier la maîtrise de l'écriture (pour lui sommairement et beaucoup plus sophistiquée à partir de ses enfants) permettent de franchir une nouvelle étape. Cela s'accompagne de l'accès aux fonctions électives, au niveau du village, clairement échelon dans la reconnaissance sociale. Pendant tout le XIXe siècle, les carrières ecclésiastiques sont aussi le moyen d'ascension que la famille va pratiquer intensivement. L'environnement très catholique pratiquant des monts du Forez et la proximité du séminaire de Verrières ont sans doute été des facteurs déterminants dans cette orientation.

61 Source : Site Internet <http://forezhistoire.free.fr/verrieres.html>.

Ce n'est pas au séminaire de Verrières, mais à son « concurrent » de Montbrison que Jean-Marie, frère d'Antoine, va faire sa carrière de prêtre, et non pas comme curé de paroisse mais comme professeur dans ce séminaire. La création de cet établissement a été plus laborieuse que pour Verrières. Sous l'Empire, le maire de Montbrison, alors préfecture du département, souhaite doter sa ville d'un collège. Il obtient l'autorisation par un décret impérial, le 25 Juin 1807. Mais le collège impérial n'arrive pas à s'établir ; il ferme en 1814 ; une deuxième tentative en 1818 ne fonctionne pas mieux et échoue à nouveau en 1821, n'ayant que 15 élèves. Le nouveau maire de Montbrison, le vicomte de Meaux se retourne alors vers l'Église pour ouvrir un séminaire en lieu de collège.

L'établissement s'installe dans les locaux d'un couvent vide depuis la Révolution, avec des aménagements assez limités pendant de nombreuses années. En 1864, une épidémie de typhoïde sévit dans le collège à cause de la vétusté et le manque d'aération des dortoirs, qui occupent toujours les anciennes cellules des nonnes, aux fenêtres très petites. Un nouveau bâtiment plus adapté est alors construit en 1868. Jean-Marie Vernet a vraisemblablement enseigné entre les années 1840 et 1870. Il a donc connu la période initiale puis les travaux de rénovation des années 1860.

A partir de ce moment-là, les garçons de la famille ont systématiquement connu les bancs du petit séminaire de Montbrison, qu'ils se destinent à la carrière de prêtre ou non. Lors d'une grande « Fête de famille »⁶² qui réunit les anciens élèves et professeurs en 1889, on constate que le séminaire prépare à la fois à l'entrée au « Grand séminaire de Lyon » mais sert aussi de collège pour les enfants des bourgeois et commerçants de la ville de Montbrison et aussi pour des enfants des agriculteurs des campagnes environnantes. Parmi les élèves de ce qui est resté le « séminaire » dans le langage courant de la ville jusqu'à la fin du XXe siècle, on peut citer Pierre Couturier, dominicain et peintre d'art moderne, ami de Matisse, et Pierre Boulez, compositeur de musique contemporaine.

Les fils d'Antoine Vernet, Pierre Claude et Pierre Mathieu, fréquentent donc le séminaire de Montbrison. Si le premier reprend la ferme familiale bien vite, le second embrasse la carrière ecclésiastique. Il est ordonné prêtre le 11 Juin 1881 et nommé vicaire à Quincié, près de Beaujeu. Il est ensuite curé d'une paroisse nouvellement créée pour desservir des hameaux isolés de 3 villages du Beaujolais. Il arrive dans cette paroisse de St Joseph en Beaujolais en 1887 et y restera jusqu'en 1917. Il passera une grande partie de son temps, avec un collègue, le père Huguet, à effectuer des «missions» dans tout le diocèse. Ce terme désigne une série de prêches, étalés sur une semaine, où les deux prêtres se relaient pour redonner un peu de vigueur à la ferveur religieuse d'une paroisse. De nombreuses «croix de mission» sont érigées pour l'occasion, telle celle située au hameau de la Feuillat, en 1864. Pendant quelques années, cela représente jusqu'à la moitié de son temps passé en dehors de sa paroisse, où un vicaire le remplace.

A 61 ans, il est nommé dans la paroisse St Just, sur la colline de Fourvière à Lyon. Il y restera 17 ans, jusqu'à sa mort, le 16 Novembre 1934. Le cardinal archevêque de Lyon préside ses funérailles et le journal catholique «La Croix du Rhône» en rend compte en concluant : «Il fut le curé populaire qu'on respecte infiniment à raison de son austérité et de ses impressionnantes mais souriantes vertus». Au début de son passage à St Joseph en Beaujolais, sa sœur Jeanne Marie, qui est devenue religieuse, travaille à ses côtés. Elle y meurt en 1892.

62 Source : « Souvenir de la fête de famille 1889 », Montbrison Imp. Huguet, 1889.



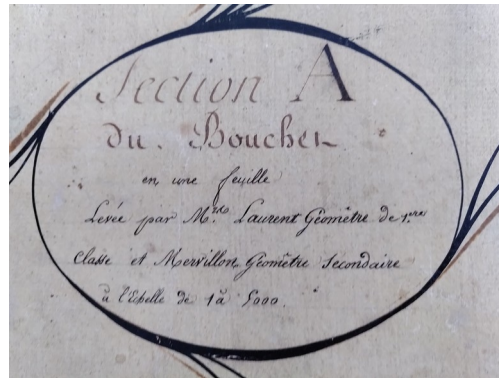
Le curé Pierre Mathieu Vernet

Dans la génération suivante, un des fils de Pierre (Claude) Vernet meurt en 1903 à l'âge de 20 ans, alors qu'il est séminariste. Deux de ses sœurs deviennent religieuses dans la Congrégation St Joseph. L'une d'entre elles, Jeanne, sœur « Marie de Lourdes » de son nom religieux, s'occupera d'écoles, une des activités principales de cette congrégation. L'autre, Mathilde, choisit le même nom de religieuse que sa tante, sœur « Joseph-Antoine », en 1903 quand elle prend le voile. Elle aussi, vit à St Joseph en Beaujolais, pendant la période où son oncle y officie.

Chapitre 5 : **Histoire de la maison et des terres**

Si les registres d'état-civil et les registres paroissiaux permettent de retrouver la trace des personnes, il faut mobiliser d'autres sources d'archives pour connaître l'histoire des lieux. L'épidémie de Covid-19 a modifié les règles d'accessibilité des documents et laisse cette section avec un parfum d'inachevé.

La première source est le registre cadastral initié par Napoléon 1^{er}. A Verrières, il a été établi très vite, entre 1809 et 1810. Le Bouchet est le centre de la section A du Cadastre napoléonien. Les images du plan cadastral sont disponibles sur Internet mais c'est un bien plus grand plaisir de consulter le document original qui est conservé à la mairie de Verrières, assemblage de superbes planches de plus d'un mètre-carré chacune.



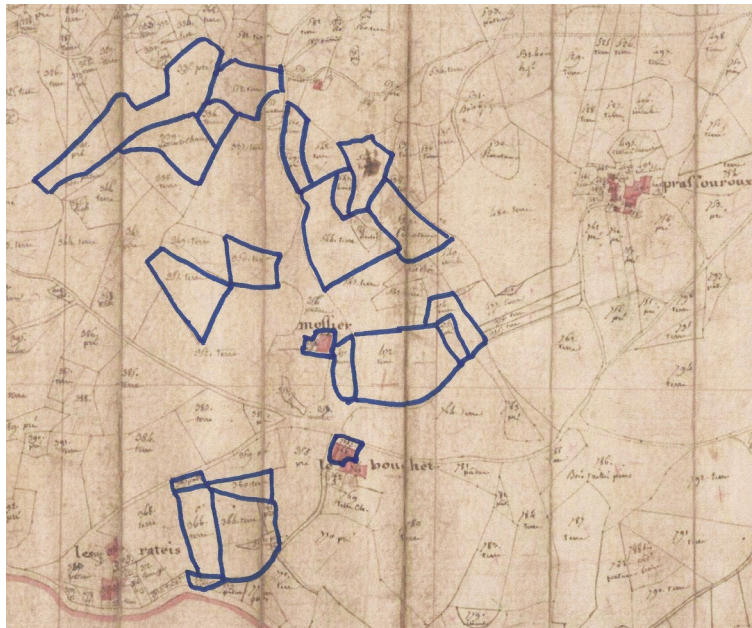
La mairie conserve également la matrice cadastrale de 1809, qui répertorie chaque parcelle avec sa superficie, son usage et son propriétaire. On y découvre ainsi que Jean Vernet, le père d'Antoine, est propriétaire de 13 arpents, 71 perches carrées, 37 mètres carrés, ce qui, converti en mesures actuelles, représente 7 hectares. Afin de vérifier les surfaces indiquées sur la matrice en arpents, il est possible de comparer avec les surfaces du cadastre actuel, en utilisant une parcelle facilement identifiable comme la petite terre située face au bâtiment de Mossier, cadastrée A-471. La conversion des arpents en mètres carrés donne une surface de 2 240 m² alors que cette parcelle est aujourd'hui cadastrée pour une surface de 1 860 m². On peut en conclure que l'ordre de grandeur des surfaces est correct.



Illustrations : Plan cadastral de Verrières, 1809⁶³

La répartition par nature de sol donne 47 % en terre, 21 % en pré ou pâture et 25 % en bois. Il y a aussi deux petites parcelles de jardin (276 m²) et une de vigne (411 m²). A part le bois et la petite vigne qui sont sur d'autres sections du cadastre, les parcelles sont regroupées autour de la maison.

⁶³ Source : Archives municipales de Verrières.



Les principales parcelles de terres et prés sont à proximité des bâtiments

Un autre moyen pour connaître le patrimoine foncier est de remonter le fil des actes notariés. Ici, l'acte le plus récent est le partage effectué entre les héritiers de Joseph, le petit-fils d'Antoine, qui meurt en 1940. Ce n'est qu'après la majorité de son plus jeune enfant, en 1955, que ce partage est contractualisé devant notaire, selon les volontés recueillies par un testament olographe déposé chez M^e Gaurand, le 2 Mars 1940. Un inventaire après décès a été aussi effectué par le même notaire, le 2 Août 1940. Le partage de 1955 contient l'origine des différents biens, la majeure partie correspondant au lot reçu par Joseph, lors du partage des biens de son père, selon l'acte notarié du 10 Mars 1910, chez M^e Rony. Malheureusement, les archives notariales des notaires de la région de Montbrison sont conservées dans un dépôt annexe des Archives Départementales, qui est encore inaccessible, jusqu'en Septembre 2020.

On peut émettre l'hypothèse (qui sera à vérifier lorsque les archives seront disponibles) que la tradition est de favoriser l'enfant qui va conserver la ferme, selon le modèle de ce que Joseph rédige en 1940. Le testament de Joseph Antoine de 1940 réserve une part d'un quart de ses biens pour son fils aîné, le reste étant partagé en parts égales entre tous ses enfants. Il est vraisemblable qu'il a bénéficié du même traitement de faveur en 1910, comme on a vu que son père avait préparé un testament en 1897 selon le même modèle. Dans un souci de consolider le périmètre de la ferme, Joseph Antoine a racheté des parcelles à ses frères et sœurs (par exemple, à Louis en 1911, à Laurence en 1928). Les parcelles qui sortent de la famille sont celles qui sont éloignées de la ferme. Par exemple, en 1910, 6 mois après le partage des biens de Pierre Claude, Louis vend une parcelle de terre située au hameau du Cluzel, à Lézigneux à un habitant de ce hameau⁶⁴.

Mais, Joseph Antoine n'a pas formellement mis dans son testament l'engagement tacite de s'installer à la ferme, en échange de l'avantage d'héritage. A l'issue de la parenthèse de la seconde

64 Source : AD42, Enregistrement 1908-1912, cote 3Q2484, item 306.

guerre mondiale, en 1945, son fils aîné décide de conserver le bénéfice du « quart hors parts » mais choisit de partir ouvrir un commerce en ville. Il est clair que le pactole l'a aidé à s'installer. Par contre, son frère cadet qui se retrouve obligé de reprendre la ferme sans ce coup de pouce, devant reprendre les bâtiments sur sa part, se retrouve avec très peu de terres en propre. Il aura beaucoup de difficultés à faire fonctionner la ferme. C'est la démonstration, a contrario, de l'efficacité de cette tradition de transmission du patrimoine familial privilégiant celui qui est amené à le reprendre.

En observant le cadastre de 1809, on peut supposer que le même mécanisme favorisant l'aîné qui conserve la ferme s'est appliqué au bénéfice de Jean, qui détient un grand nombre des parcelles environnant la ferme du Bouchet. Seule, sa sœur Benoîte détient quelques parcelles aussi. La recherche du testament de leur père, Pierre, mort en 1801, est encore à compléter.

Une troisième source d'information possible pour suivre les transmissions de patrimoine consiste à consulter les archives des hypothèques. Prenons l'exemple de Jean Vernet pour illustrer le type d'informations qu'il est possible d'y trouver. Chaque propriétaire dispose d'une case dans une table alphabétique des hypothèques contenant les transcriptions et les inscriptions qui le concernent. Pour Jean, il s'agit de la case 158⁶⁵.

On peut ensuite accéder à un registre des transcriptions. Par exemple, la transcription 108, passée le 3 Septembre 1812, enregistre l'achat que Jean a fait d'une grande parcelle, située au hameau des Poizats, comprenant « en pré un arpent et vingt perches, ou douze métérées et en terre environ un arpent ou dix métérées » (soit plus d'un hectare).

Un deuxième registre contient les inscriptions hypothécaires. L'inscription n° 352⁶⁶ indique que Jean s'est porté caution du père de sa première épouse, Antoine Drutel qui était percepteur pour l'an XII des contributions directes de la commune. La caution se monte à 2 000 Francs, soit le quart des contributions dues pour cette année-là par la commune.

Grâce à ces archives des hypothèques, on découvre que si Georges, le frère de Jean et Benoîte, n'a plus de parcelle autour du Bouchet, c'est parce qu'il les a vendues. La transcription n° 48 du registre des hypothèques décrit la vente d'une terre et d'un pré à un voisin, le 12 nivôse an XII, pour la somme de mille francs. Les détails d'exploitation agricole sont donnés très précisément : Pour l'année de la vente, la récolte de la terre va au vendeur, mais l'acquéreur peut utiliser le pré de suite, y compris la possibilité de couper les foins. Les arbres fruitiers sont aussi au bénéfice immédiat de l'acquéreur.

Les deux transcriptions suivantes (n° 49 et 50) enregistrent la vente par Georges à son frère Jean, de toutes les autres parcelles de terrain qu'il avait reçues du partage des biens de leur père. Il lui vend aussi une vigne qu'il vient tout juste d'acheter sur la commune de Lézigneux où il habite pourtant. Fait-il face à des problèmes d'argent ? Ou alors est-ce lié à la mort de sa première femme qui vient tout juste de survenir ? A l'occasion de son remariage, il quitte Lézigneux pour le village voisin de

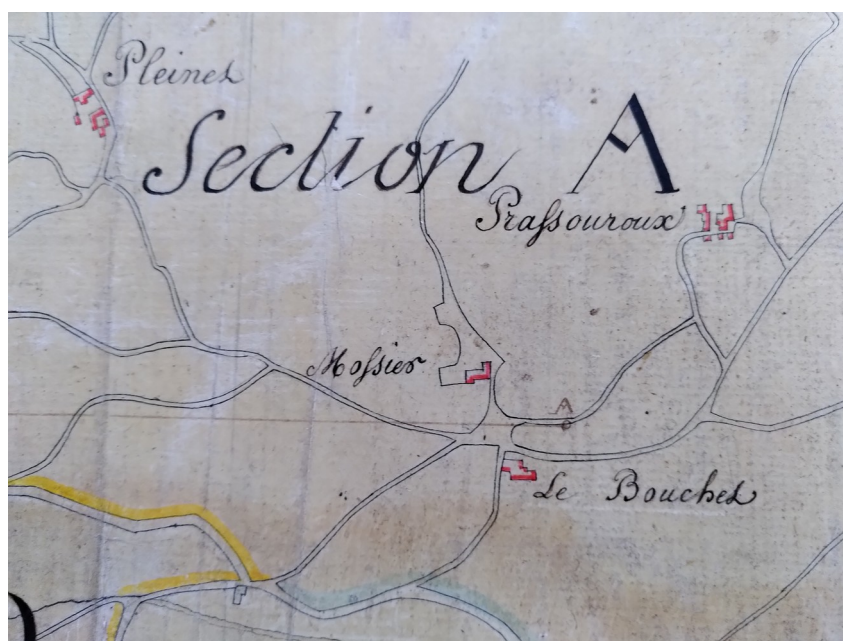
65 Cette case 158 est en annexe IX.

66 Source : AD42, Hypothèques, Cote 4Q1970, volume 13, an XI. Cette inscription est en annexe X.

Saint-Thomas-la-Garde. Par ces achats, Jean reconstitue un ensemble cohérent de terres autour de la ferme du Bouchet.

Les registres des hypothèques permettent aussi de constater que leur père avait gardé le sens des affaires, malgré son âge. Tout juste un an avant sa mort, le 22 brumaire an IX, il vend (transcription n° 264) à un officier de santé de Montbrison, un pré de 12 cartonnées, au bord de la rivière, pour la somme de deux mille francs. Or, un an auparavant, le 11 frimaire an VIII, pour la somme de mille francs, il avait acheté (transcription n° 157) ce même pré et une terre de 15 cartonnées (soit 27 cartonnées pour la moitié du prix de revente) ! La Révolution ne concevait pas encore d'impôt sur les plus-values.

Il est temps maintenant d'aborder le sujet de la maison proprement dite. Le cadastre de 1809 est formel, Jean habite déjà dans une maison située à l'emplacement actuel de la ferme. La légende familiale croyait que c'était ses deux fils, Antoine et Jean-Marie qui avaient fait construire les deux maisons imbriquées, vers 1845, et qu'auparavant, la ferme était située cent mètres plus au nord, sur la butte de Mossier. Cette légende est donc fautive. Il y a bien des bâtiments à Mossier en 1809, mais ils sont déjà classés en « ruines ».

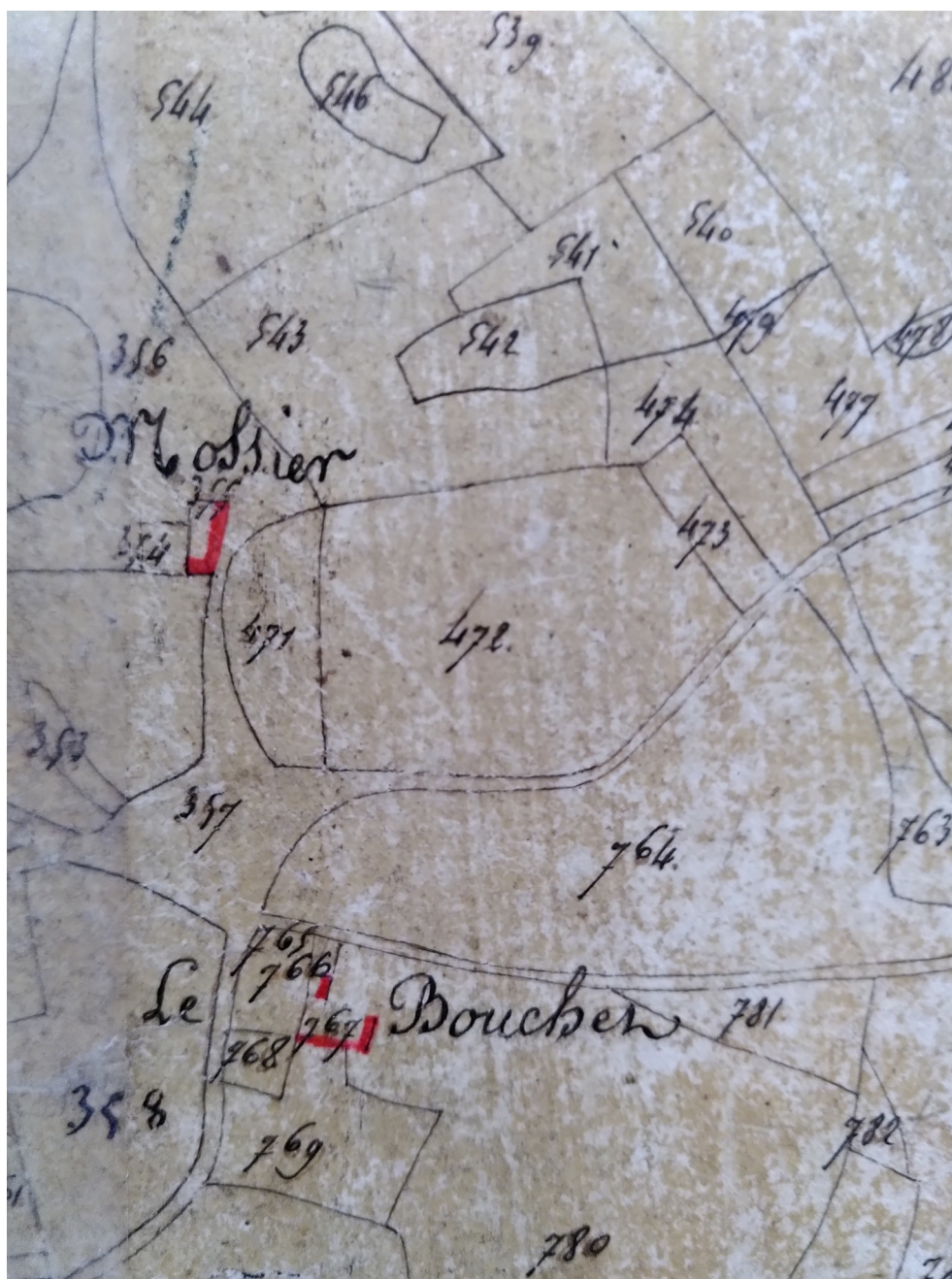


La vue détaillée des parcelles dans la matrice cadastrale de 1809⁶⁷ donne les propriétaires suivants :

- parcelle 354, jardin à Benoîte Vernet
- parcelle 355, hangar et mesure en ruines à Benoîte Vernet
- parcelle 765, jardin à Jean Vernet adjoint
- parcelle 766, bâtiment et cour à Jean Vernet adjoint
- parcelle 767, bâtiment et cour à Jacques Coste
- parcelle 768, jardin à Jacques Coste
- parcelle 769, terre chenevière à Jacques Coste

⁶⁷ Un extrait est inclus en annexe XI.

Cette vue détaillée ne correspond pas exactement avec le dessin des bâtiments sur la vue précédente plus globale.



De façon étonnante, les registres d'impôt foncier de 1845 indiquent toujours Jean Vernet comme propriétaire de la maison et des terres, comme si, depuis 1815, ses héritiers ne s'étaient pas répartis ses biens.

Une étude complémentaire, à partir des testaments et partages, le long du XIXe siècle est sans doute ce qui permettra de lever l'ambiguïté. Pour l'instant, ces documents conservés dans l'annexe des Archives Départementales à Montbrison ne sont pas accessibles.

1. La période napoléonienne

Parmi les transformations majeures de la vie quotidienne qui coïncident avec la Révolution, la conscription est certainement un changement fondamental. Dans une région comme le Forez, éloignée des frontières du Royaume, les guerres contre l'étranger sont du domaine de l'idée, mais ne se vivent plus au quotidien. Ce n'était pas le cas au Moyen-Âge lorsque le Forez était sous la suzeraineté du roi de France, alors que Lyon, toute proche, se rattachait au Saint Empire Germanique. A cette époque-là, les passages de troupes étaient fréquents. Mais cela est vieux de plus de trois siècles en 1789 et a disparu vraisemblablement de la mémoire collective.

Ce qui perdure sans doute encore dans les mémoires, ce sont les guerres de religion. La terre forézienne très catholique n'est pas si éloignée des Cévennes et du Dauphiné, où l'empreinte huguenote a été très forte. Cela a donné lieu à des combats entre deux véritables armées, les troupes du baron des Adrets, protestant, ayant par exemple mis à sac la ville de Montbrison en Juillet 1562. Jusqu'en 1685, une petite communauté protestante a vécu, à une vingtaine de kilomètres de Verrières, au hameau de Pailhat, sur la commune de Job. Mais elle vécut en quasi-autarcie, évitant les contacts avec l'environnement connu comme hostile. Au moment de la Révocation, ceux qui n'abjurèrent pas émigrèrent en Suisse. Avec la barrière psychologique que constitue la frontière entre Forez et Auvergne, il est certain que les Verriérois ignoraient l'existence de ces voisins différents. Pourtant, parmi les ancêtres de Marie-Antoinette Guillot, qui épouse Pierre Claude Vernet en 1871, il y a Isaac Crohas qui, en 1685, a été forcé à abjurer sa religion.

Un autre souvenir de troupe, beaucoup plus récent, mais très bref, est certainement aussi dans les mémoires. Il s'agit des deux passages que fit la troupe de Mandrin à Montbrison, le 19 Août puis le 23 Octobre 1754. Mandrin a gardé l'image dans la mémoire collective de bandit au grand cœur, redresseur de torts et d'opposant aux impôts. La première fois, Mandrin arrivait de Craponne-sur-Arzon, la seconde de St Bonnet le Château, ses 150 hommes ayant bivouaqué et dormi à Moingt avant d'entrer dans la ville de Montbrison. Mandrin força l'entreposeur des tabacs à lui acheter du tabac de contrebande à un prix sur-évalué. Il ouvrit les portes de la prison et enrôla certains détenus dans sa troupe. Lors de sa deuxième visite, il réitéra le même « commerce » avec le receveur du grenier à sel.

Ces souvenirs représentent peu de choses pour justifier les ponctions énormes de l'impôt, comme tente de le faire le pouvoir royal. Alors, peut-être la conscription a-t-elle été perçue comme un moindre mal... Il n'empêche que cela introduit un risque personnel majeur pour les jeunes hommes, celui de partir soldat. La loi Jourdan qui crée la conscription pour les hommes de 20 ans révolus est votée en 1798. Jean Vernet, qui est né en 1771, n'est donc pas concerné.

Le premier qui est concerné, parmi la généalogie étudiée ici, est le père de Françoise Laurent, le beau-père d'Antoine donc, né en 1793. Il arrive à l'âge fatidique au moment où les troupes napoléoniennes subissent des revers. Dans sa séance du 28 Octobre 1812⁶⁸, le conseil de recrutement décide, pour Pierre Laurent qui a obtenu le numéro 101 au tirage au sort, de le « placer définitivement à la fin du dépôt », ce qui signifie qu'il ne part pas. Les besoins de troupes se faisant de plus en plus pressants, Napoléon publie un décret le 13 Octobre 1813 de levée de 120 000 hommes supplémentaires. Le cas de Pierre Laurent est donc ré-examiné⁶⁹ et la décision lui est à nouveau favorable : Il est « maintenu au dépôt comme soutien de sa famille ».

Antoine, né en 1815, fait partie de la classe 1835. La conscription est toujours en place, avec le système du tirage au sort. Ceux qui tirent un mauvais numéro constituent le contingent et partent pour 7 ans de service militaire ; la loi Soult en 1832 a ramené la période de service actif de 8 à 7 ans. Antoine tire le numéro 1 au conseil de révision⁷⁰, le plus mauvais numéro (ce sont les premiers numéros qui partent). Mais, il est exempté à cause de « varices volumineuses à la jambe gauche ». Les renseignements physiologiques ne sont pas fournis, à l'exception de la taille ; il mesure 1,60m. En moyenne, 30 à 35 % d'une classe d'âge effectue le service militaire, à cette époque-là. Il fallait parfois monter assez haut dans les numéros pour compenser les nombreuses exemptions pour problème physique ou pour charge de soutien de famille.

A l'époque de son fils Pierre-Claude, de la classe 1865, le système n'a pas changé dans son principe ; par contre la durée est descendue à 5 ans. Il tire le numéro 25 et est déclaré « bon » pour le service (il mesure 1,71m, nettement plus grand que son père). Après les opérations du conseil de révision, il est déclaré « exonéré, par arrêté du 11 Avril 1866 ».

Au final, aucun des trois n'a été amené à partir au service militaire. Les choses vont considérablement changer, à partir de 1872, tous les hommes partant, pour des durées plus ou moins longues, selon le tirage au sort. Enfin, le tirage au sort sera supprimé avant la première guerre mondiale. Seules les exemptions permettront d'éviter l'armée. A partir de 1867, l'internaute généalogiste est aussi comblé : les registres de recrutement sont disponibles en ligne !

Joseph, le fils de Pierre-Claude né en 1878, est le premier pour lequel on dispose du registre matricule détaillé⁷¹. On y apprend qu'il est un peu plus petit que son père (1,65m), qu'il est brun, aux yeux gris, le nez et la bouche sont moyens, son visage ovale et son menton rond. Son niveau 3 d'instruction signifie qu'il sait lire, écrire et compter. Il est déclaré bon pour le service et il part le 14 Novembre 1899 pour le 16^e régiment d'infanterie, comme soldat de 2^e classe. Il est dispensé, comme aîné de huit enfants : son service est raccourci à un an et il est envoyé dans la disponibilité (chez lui), le 22 Septembre 1900. Il obtient une réforme par la commission spéciale du conseil de révision de Montbrison, le 25 Août 1905, à cause de « sommets douteux ». A cause de cela, il est exempté en 1914 et il ne fait pas partie des soldats rappelés au début de la guerre. Par contre, il est rappelé à l'activité en 1917. A ce moment-là, le conseil de révision de Montbrison décide de l'affecter dans le service auxiliaire, en raison d'une « adénopathie péri-bronchique sans affection

68 Source : AD42, Archives militaires, cote 1R54, page 38, verso.

69 Source : AD42, Archives militaires, cote 1R124.

70 Source : AD42, Archives militaires, cote 1R212.

71 Source : AD42, Registres matricules 1898, subdivision de Montbrison, matricule 1294, p 472/782.

des sommets ». Le 16 Mai 1917, il doit se présenter à son poste ; mais il est détaché le même jour à la scierie Fougerouse à Verrières (située à 200 mètres de sa ferme). Il est définitivement démobilisé le 13 Février 1919. Il aura eu de la chance.

Son frère Pierre-Marie est de la classe 1901⁷². Il est beaucoup plus grand que son frère (1,78m), brun comme lui, mais les yeux châtains. Il est déclaré bon pour le service, avec une dispense comme étudiant ecclésiastique. Il part le 14 Novembre 1902, lui aussi vers le 16^e régiment d'infanterie. Ce régiment est cantonné à Montbrison. Très vite, le 16 Avril 1903, il est réformé à cause d'une tuberculose pulmonaire (« infirmité ne pouvant être attribuée au service militaire »). Il en meurt à la fin de l'année.

Le frère suivant, Louis-Joseph, est de la classe 1903⁷³. Il est assez grand (1,74m), brun, les yeux châtains, le front couvert, avec un nez fort et une grande bouche. En 1903, il se définit comme cultivateur. Lui est déclaré bon pour le service, sans restriction. Il se retrouve le 15 Novembre 1904 au 16^e régiment d'infanterie et y reste 3 ans jusqu'au 12 Juillet 1907. Juste avant la fin, il obtient son grade de 1^e classe. Le 22 Août 1911, il est réformé pour « bronchite spécifique ». Le registre matricule fournit aussi l'information de son décès, le 16 Mars 1913, ainsi que ses domiciles successifs, la rue Louis Merley, à partir du 22 Septembre 1907, puis le 50 rue Ste Barbe, le 13 Juin 1908, les deux à St Etienne.

Le dernier garçon de la famille, Pierre-Célestin, est de la classe 1906⁷⁴. Lui aussi est grand (1,75m) ; il a les cheveux noirs et les yeux gris. Il se définit comme cultivateur en 1906. Il est bon pour le service, ajourné en 1907 mais incorporé en 1908 au 16^e régiment d'artillerie. Il arrive dans son corps d'armée le 6 Octobre 1908, d'abord comme 2^e conducteur canonnier, puis brigadier le 20 Septembre 1909 et maréchal des logis le 25 Février 1910. Il termine son service le 25 Septembre 1910. Ensuite, ses domiciles successifs sont chez Mademoiselle Pagnon, au bourg de La Pacaudière, le 29 Janvier 1912, puis chez Bryves au numéro 2 de la Place Ollier à Lyon, le 16 Octobre 1913, puis il retourne au hameau du Bouchet à Verrières, à partir du 11 Avril 1914.

C'est donc là que la proclamation de la guerre le surprend et lui n'a pas la chance de son frère aîné, il est rappelé le 1^{er} Août et arrive dans son corps d'armée le 2 Août 1914. Le registre de recrutement porte ensuite mention de deux citations : Il est d'abord cité à l'ordre du jour du 208^e régiment d'artillerie de campagne ; « le 8 Juillet 1917, étant en liaison près d'un bataillon d'infanterie, a fait preuve de beaucoup de courage en observant à découvert le tir des 2 artilleries sous un bombardement des plus intenses : a renseigné constamment le chef de bataillon ». La deuxième citation lui sera fatale : il est cité à l'ordre du jour du 34^e corps d'armée (n° 247) ; « détaché auprès d'un bataillon d'infanterie, au départ d'une attaque, a fait preuve d'un courage admirable et d'un mépris absolu du danger en observant sous un violent tir de barrage ennemi le tir de l'artillerie française pour aider plus efficacement à la progression des vagues d'assaut ; a été tué à son poste de combat »... le 15 Octobre 1918. Le Journal des Manœuvres et Opérations de son régiment indique qu'après ce combat du bois d'Houstuld, près d'Ypres, les troupes allemandes ont choisi de se replier sans engager le combat face à son régiment. Triste destin.

72 Source : AD42, Registres matricules 1901, subdivision de Montbrison, matricule 1437, p 605/711.

73 Source : AD42, Registres matricules 1903, subdivision de Montbrison, matricule 1378, p 496/654.

74 Source : AD42, Registres matricules 1906, subdivision de Montbrison, matricule 984, p 604&605/628. Cette fiche est incluse en annexe XII.



Pierre-Célestin Vernet dans son habit du
208^e Régiment d'Artillerie de Campagne

En guise de conclusion,

Enfin, qui était Antoine Vernet ? A t-on matière à écrire « le fabuleux destin de Françoise Laurent » ? Poser ces questions est sans ironie et n'est pas non plus signe de déception. Nous avons observé une famille ordinaire, dans un village qui ressemble à beaucoup d'autres villages français, dans leurs quotidiens et aussi avec leurs charmes.

C'est l'histoire d'une famille qui acquiert progressivement une certaine aisance, au fil du temps, suivant en cela l'évolution générale de la population. On perçoit la volonté de participer à la vie du village, avec le souci de bonne gestion (« en bon père de famille ») qui domine souvent. La place de l'Église surtout met son empreinte sur le XIXe siècle. C'est par ce biais que cette famille comme beaucoup d'autres, dans ces villages des collines foréziennes, dépasse les limites de la ferme et du village.

Pour aller au-delà de ces observations sommaires, faisons maintenant le bilan de ce qu'un généalogiste apprenant a perçu au fil de la rédaction de ce mémoire ?

A travers l'exploration des multiples types d'archives, le foisonnement incroyable de ces sources d'informations donne le tournis. Il est possible d'accéder aux traces de vie quotidienne de toutes ces familles, dans tous ces villages, sur une dizaine de générations, voire plus. A cette large amplitude temporelle qui est facilement perceptible, ce mémoire montre aussi une autre dimension, aussi démesurée, sur les différents thèmes qu'il est possible d'explorer au-delà de l'état-civil : les actes de notaires, l'enregistrement et les hypothèques, les recensements, les élections, la justice de paix, l'armée... Il s'agit bien d'une exploration des profondeurs, où il est possible de s'engouffrer toujours plus profond dans le temps et aussi de creuser dans de multiples directions.

Dans cette analogie avec la plongée sous-marine, on peut être effrayé par le « mal des profondeurs », la peur de se faire engloutir ou submerger. C'est sans doute pour vaincre cette peur que les généalogistes accordent autant d'importance à la méthode de recherche et au besoin de structure pour collecter et répertorier leurs données, comme le filin relie le plongeur à la surface.

On peut aussi penser au plongeur qui balaie, avec son faisceau lumineux, les fonds marins et met en lumière une flore et une faune, mystérieuses et superbes. Cette plongée dans le passé a bien sûr à voir avec cette quête de la pépite, du magnifique corail caché, que peu de regards ont atteint. C'est aussi la fascination et l'impatience, l'envie d'aller encore un peu plus loin, de plonger à nouveau.

La plongée dans le passé pour le faire remonter à la surface, c'est remettre ce passé sur la table du présent. On peut le faire, dans un simple but d'observation descriptive, ou aussi de compréhension. Connaître le passé aide aussi à comprendre le présent. Savoir déjà que mon arrière-arrière grand-père avait des varices volumineuses aurait permis d'anticiper la thrombose de ma fille. De façon plus large, les questions que nos prédécesseurs ont eu à traiter sont beaucoup plus proches des nôtres que les idées reçues sur le progrès et l'évolution de la société ne veulent le faire croire. Un bon exemple vient de nous être montré avec la pandémie et le confinement qui n'est pas si différent de ce que les Marseillais ont eu à subir en 1720 lors de la dernière grande peste.

On a vu que la religion a été au XIXe siècle le moyen d'« émancipation » qui fonctionnait bien à Verrières. Qu'est ce qui a rempli cette fonction au XXe siècle ? Quelle sera la réponse trouvée par les jeunes d'aujourd'hui ? A Verrières et ailleurs ? Le passé n'a certainement pas la réponse. Mais il montre des types de réponses qui ont fonctionné (ou pas...), avec leurs avantages et leurs défauts.

Cet appétit de tout observer, dans toutes les directions, jusqu'à l'infini, est-ce une occasion de se perdre ou de se trouver ? Ce type de recherche laisse souvent un sentiment d'inachevé, une envie d'y retourner. Y a-t-il un point de non-retour, au-delà duquel le généalogiste reste enfoui dans ses archives, dans le passé ? Quelle est la limite ? Y a-t-il une limite ? Comme le plongeur, il est sain de remonter de temps en temps à la surface, de ramener quelques pépites pour les montrer autour de soi. Qu'est-ce que la beauté si elle ne peut pas être décrite et partagée ?

Le plaisir solitaire de la recherche est source de frustration sans le plaisir de partager le fruit de ces recherches. Pour faire connaître, pour faire réagir, pour corriger, compléter ou améliorer. Ou simplement pour en parler. Un mémoire comme celui-ci prend sa valeur par les lecteurs qui s'y penchent. Et donc, merci de m'avoir accompagné jusqu'ici et, si vous le voulez, de poursuivre ensemble.